BORDEAUX MÉTROPOLE

PROCES VERBAL ANALYTIQUE
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 14 FEVRIER 2020 À 09 H 30

(Convocation du 7 février 2020)

Aujourd'hui vendredi quatorze février deux mil vingt à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Jacques GUICHOUX
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
M. Jean-Claude FEUGAS à Mme Odile BLEIN
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Max GUICHARD à Mme Claude MELLIER
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Franck RAYNAL à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT à partir 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 11h20
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h10
M. Bernard LEROUX à M. Alain ANZIANI à partir de 11h20
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45

EXCUSE(S) :

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Jean-Louis DAVID.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Les convocations à ce Conseil et la communication des dossiers le composant ont satisfait aux dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les opérations d'affichage correspondantes.

LA SÉANCE EST OUVERTE – 9 HEURES 38

COMMUNICATION

AMELIORATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS METROPOLITAINES

Communication effectuée

M. le Président Patrick BOBET : Mes chers collègues, je voudrais tout d'abord saluer très chaleureusement les 104 conseillers métropolitains qui ont siégé, depuis six ans, dans cette assemblée. Vous remercier toutes et tous pour votre travail, votre implication, votre acharnement, votre pugnacité, votre ténacité parfois, souvent même. Voilà, je voulais vous en rendre hommage et vous dire que nos concitoyens vous en savent gré, j'en suis tout à fait convaincu. L'image que l'on donne sur la Métropole est une image d'élus responsables, capables de travailler ensemble et pour moi, c'est ce qui compte le plus. Vous voyez très bien où je veux en venir. Je souhaite ardemment, à titre personnel, que la cogestion reste bien-sûr l'apanage de notre assemblée, car je crois vraiment que c'est ce qui est attendu de nous, et je pense que c'est que les Métropolitains souhaitent.

Applaudissements dans la salle

Merci d'applaudir cette belle idée. Je voudrais aussi remercier particulièrement trois maires qui ont décidé de ne pas se représenter. Donc, je les cite : Jean-Pierre TURON puisque c'est notre doyen de l'assemblée.

Applaudissements dans la salle

Jean-Pierre TURON qui a été en charge de l'eau, pendant deux mandatures successives de 2001 à 2014 et conseiller délégué dans la préservation de la ressource en eau, ce qui est un peu la même chose depuis 2014. Merci pour l'excellent travail que vous avez produit dans cette Métropole.

Également Michel HÉRITIÉ, Maire d'Ambarès qui a décidé de ne pas repartir.

Applaudissements dans la salle

Michel HÉRITIÉ est membre de cette assemblée depuis 1989, c'est une vieille histoire qui le relie à la Métropole. Il a été Vice-Président depuis 2008 en charge de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) et délégué depuis 2014 au soutien aux événements d'intérêt métropolitain et à la programmation culturelle sur les territoires. Là aussi, je crois que l'on peut féliciter son travail fait dans l'intérêt métropolitain, qui a bien marqué son empreinte dans nos territoires. Merci pour cet excellent travail dans l'intérêt de tous.

Et notre troisième maire qui est presque un tout jeune maire autour de nous, c'est Michel VERNEJOUL qui nous a rejoints depuis le 1er juillet 2013 et qui ne se représente pas. 28e commune à avoir adhéré à la Métropole. Il a siégé au Bureau en tant que maire invité sur le mandat précédent et depuis 2014, il est conseiller délégué aux relations internationales et

coopérations décentralisées. Là aussi, je crois qu'il a fait du bon travail. En tout cas, c'est ce que les services me disent régulièrement.

Applaudissements dans la salle

Merci beaucoup. Voilà.

Et pour conclure les remerciements et non pas les adieux, mais les au revoir, je voudrais féliciter Cécile GUYADER notre Directrice générale des finances qui vient d'être nommée Préfète en charge de la zone Défense ouest. On peut l'applaudir et la féliciter chaleureusement.

Applaudissements dans la salle

Bravo. Merci. Nous aurons peu travaillé ensemble vu que je n'ai pu passer que quelques mois avec vous en tant que Vice-Président aux finances puisqu'Alain JUPPÉ nous a demandé d'accepter son départ il y a un an, presque jour pour jour, et c'est bien sûr Emmanuel SALLABERRY qui a eu le plaisir de travailler avec vous pendant l'année suivante. On aura l'occasion d'entendre ses prouesses et son brio dans quelques minutes nous présentant le budget.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE ET D'UN SECRETAIRE ADJOINT

Nous devons demander à nos secrétaires de prendre mon relais. Madame MELLIER comme secrétaire et Brigitte TERRAZA qui sera sa suppléante. Donc, je vais confier la manette à Claude MELLIER.

Mme Claude MELLIER : Je vais vous donner la liste des 58 affaires qui ont été regroupées.

- Délégation de Madame Anne WALRYCK : les affaires n°2 et 3,
- Délégation de Monsieur Nicolas FLORIAN : les affaires n°4 à 19,
- Délégation de Monsieur Emmanuel SALLABERRY : les affaires n°22 à 31,
- Délégation de Monsieur Christophe DUPRAT : les affaires n°32 à 34,
- Délégation de Madame Christine BOST : l'affaire n°36,
- Délégation de Monsieur Jean-François ÉGRON : les affaires n°37 à 40,
- Délégation de Monsieur Franck RAYNAL : les affaires n°41 à 43,
- Délégation de Monsieur Jacques MANGON : affaires n°44 à 48,
- Délégation de Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH : l'affaire n°49,
- Délégation de Madame Anne-Lise JACQUET : les affaires n°51 à 52,
- Délégation de Madame Agnès VERSEPUY : l'affaire n°56,
- Délégation de Madame Brigitte TERRAZA : l'affaire n°58,
- Délégation de Monsieur Jean TOUZEAU : les affaires n°59 à 62,
- Délégation de Monsieur Michel HÉRITIÉ : l'affaire n°64
- Délégation de Monsieur Michel VERNEJOUL : les affaires n°65 à 68,
- Délégation de Monsieur Max COLÈS : l'affaire n°69.

J'avais une précision à donner. Concernant l'affaire 18 qui porte sur une désignation, le nom de la personne proposée figure sur l'ordre du jour du Conseil qui est déposé sur la table.

Concernant l'affaire 40 et ses annexes, des modifications ont été réalisées et c'est sur la table également.

M. le Président Patrick BOBET : D'accord. Merci pour ces précisions. Je vous demande, mes chers collègues, si certains groupes ou certaines personnes ont des votes particuliers.

Mme Léna BEAULIEU : Pour le groupe communiste, votes sans intervention sur la 10 et la 11, votes contre.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Monsieur JAY également a demandé la parole.

M. François JAY : Monsieur le Président, chers collègues, abstention sur 23, 36 et 44 et contre 24 à 29, 31 et 64.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Il en est pris bonne note. Madame CASSOU-SCHOTTE.

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE : Abstention pour le groupe écologiste sur les délibérations 4, 6 et 11.

M. le Président Patrick BOBET : 4, 6 et 11, parfait. Il n'y a pas d'autres prises de parole ? Non.

Mme WALRYCK
(n°2) Bordeaux- Concession pour le service public de la distribution de gaz et l'exploitation des ressources d'eau chaude d'origine géothermale - Signature de l'avenant n°14 - Décision - Autorisation

Unanimité

Mme WALRYCK
(n°3) Concession pour le service public de la distribution d'électricité - Utilisation du réseau public par des tiers- Signature de deux conventions - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°4) Zone industrielle de Blanquefort - Castel - Vente d'un terrain de 185 313 m² préalable au développement d'un outil industriel - Prorogation du délai de réalisation de la phase 2 - Avenant N°1- Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET

M. FLORIAN
(n°5) Blanquefort -Zone d'aménagement concerté - Vente d'un terrain d'environ 29 030 m² à la SCI Theix - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°6) Agences de développement économique - Arc sud développement - Hauts de Garonne développement - Talence innovation - Com une parenthèse - Plan d'actions 2020 - Soutien de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET

M. FLORIAN
(n°7) Convention de partenariat 2020 entre Bordeaux Métropole et l'association Maison de l'emploi de l'insertion économique et de l'entreprise de Bordeaux - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°8) Cité numérique à BEGLES - Convention autorisant le droit d'accès au parc de stationnement de la Cité numérique - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°9) Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) - Perspectives 2020 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°10) Invest In Bordeaux - Subvention de fonctionnement 2020 - Convention - Décision - Autorisation

Majorité

Contre : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE

M. FLORIAN
(n°11) Aerospace valley - Subvention de fonctionnement 2020 - Convention - Décision - Autorisation

Majorité
Abstention : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET

Contre : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE

M. FLORIAN
(n°12) Aides à la création numérique et aux nouveaux formats - Attribution de subventions - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°13) Association européenne du film d'animation Cartoon - Organisation de la manifestation Cartoon movie du 3 au 5 mars 2020 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°14) Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM) - Subvention de fonctionnement 2020 - Convention - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°15) Convention cadre triennale de partenariat 2020/2022 entre Bordeaux Métropole et Gironde tourisme - Convention de partenariat 2020 - Subvention - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°16) Signature d'une convention avec le Conseil départemental de la Gironde pour la réalisation de travaux sur la RD 113 afin de sécuriser son franchissement par les usagers du chemin de grande randonnée métropolitain : GR® - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°17) L'Association de gestion du conservatoire national des arts et métiers (AGCNAM) - Aide à l'investissement Immobilier 2020 - Convention - Décision - Autorisation

Unanimité

M. FLORIAN
(n°18) Adhésion de Bordeaux Métropole à l'association loi 1901 "Cruise Bordeaux" - Représentation - Décision - Autorisation

Unanimité
Désignation effectuée

M. FLORIAN
(n°19) Appel à manifestation d'intérêt - Zone industrielle de Blanquefort - Réindustrialisation du "terrain des circuits" - Lancement - Décision - Autorisation

Unanimité

M. SALLABERRY
(n°22) Programme d'investissement 2020 - autorisations de programme ou d'engagement (AP/AE) - instruction M4x - révision des autorisations votées - autorisations pour 2020 - adoption

Unanimité

M. SALLABERRY
(n°23) Cotisations/adhésions aux organismes - Année 2020 - Délibération cadre - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur JAY

M. SALLABERRY
(n°24) GRADIGNAN - SA d'HLM Domofrance - Démolition-reconstruction de la Résidence autonomie "Les Séquoïas", construction de 51 logements, sis, 13 avenue Charles et Emile Lestage - Emprunt d'un montant de 700 000 euros à contracter auprès de la CARSAT d'Aquitaine - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. SALLABERRY
(n°25) SA d'HLM MESOLIA HABITAT - Prêt Haut de Bilan Bonifié - Accélération du programme d'investissement sur Bordeaux Métropole - Emprunt d'un montant de 3 410 000 € auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. SALLABERRY
(n°26) Fiscalité directe locale - Exercice 2020 - Reconduction du taux de la taxe d'habitation voté en 2019 en application de l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020 - Fixation du taux de la cotisation foncière des entreprises et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. SALLABERRY
(n°27) Fiscalité directe Locale - Exercice 2020 - Fixation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. SALLABERRY
(n°28) LE BOUSCAT - SA d'HLM Vilogia - Charge foncière et construction de 28 logements, sis, 110-126 route du Médoc, résidence du Haras - Emprunts des types PLAI, PLUS et Booster auprès de la CDC d'un montant global de 3 112 629 euros auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. SALLABERRY
(n°29) LE BOUSCAT - SA d'HLM Vilogia - Charge foncière et construction de 13 logements, sis, 110-126 route du Médoc, résidence du Haras - Emprunts de type PLS auprès de l'établissement bancaire La Banque Postale d'un montant global de 1 631 179 euros auprès de la CDC - Garantie - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. SALLABERRY
(n°30) Actualisation du taux d'intérêt pris comme référence pour l'évaluation des frais financiers grevant le coût des réserves foncières acquises par Bordeaux Métropole en 2019 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. SALLABERRY
(n°31) Prise en charge des cotisations à l'ordre des architectes - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. DUPRAT
(n°32) Protocole Transactionnel - Résolution désordres Parc relais Arlac - Décision - Adoption

Unanimité

M. DUPRAT
(n°33) Plateforme de travail et locaux communs RER métropolitain - Convention de financement - Décision - Autorisation

Unanimité

M. DUPRAT
(n°34) Réseau de transports urbains - Délégation de service public - Avenant n°7 - Adoption - Autorisation

Unanimité

Mme BOST
(n°36) Economie sociale et solidaire - Soutien aux acteurs de l'accompagnement à la création d'activités et d'emploi - Conventions - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur JAY

M. EGRON
(n°37) Diminution du temps de travail pour les gardiens du parc cimetière Rive Droite - Décision - Autorisation

Unanimité

M. EGRON
(n°39) Création d'emplois temporaires - recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement des fonctionnaires - Décision - Autorisation

Unanimité

M. EGRON
(n°40) Ajustements d'effectifs et d'organigrammes - Décision - Autorisation

Unanimité

M. RAYNAL
(n°41) Association Centre régional d'information jeunesse Nouvelle-Aquitaine - Subvention de fonctionnement 2020 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. RAYNAL
(n°42) Bordeaux Inno Campus - Convention de travaux relative à la mise en souterrain d'initiative locale (MESIL) de la ligne haute-tension de 63 kV entre les postes sources Paillères et Pessac - Décision - Autorisation

Unanimité

M. RAYNAL
(n°43) Association "La Mémoire de Bordeaux Métropole" - Centre de documentation et de recherche - Subvention de fonctionnement 2020 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. MANGON
(n°44) Le Haillan - Délibération complémentaire - Opération d'aménagement Cinq chemins - Cession de parcelles à la Société publique locale (SPL) La Fabrique de Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur JAY

M. MANGON
(n°45) Bègles - Villenave d'Ornon - Route de Toulouse - Ilot CA1- Principe de déclassement - Décision - Autorisation

Unanimité

M. MANGON
(n°46) Mérignac - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Stade nautique métropolitain - Acquisition auprès de la commune du terrain d'assiette cadastré BH 112 et 113 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. MANGON
(n°47) Gradignan - 116 rue d'Ornon - Cession à Domofrance de l'immeuble cadastré BY 50 - Décision - Autorisation

Unanimité

M. MANGON
(n°48) BORDEAUX - Immeuble bâti situé 56 avenue de la Jallère, cadastré TW 8 (p) - Cession à l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France - Décision - Autorisation

Unanimité

M. ROSSIGNOL-PUECH
(n°49) Opération d'aménagement d'intérêt métropolitain (OAIM) Brazzaligne - Aménagement de la Demi-lune à Cenon - Délégation de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre de la ville de Cenon à Bordeaux Métropole pour l'aménagement des aires de jeux et de loisirs

Unanimité

Mme JACQUET
(n°51) Mise aux normes de la station d'épuration de Sabarèges - Choix technique et décision de faire - Décision - Autorisation

Unanimité

Mme JACQUET
(n°52) Protocole transactionnel suite à l'obstruction du collecteur d'assainissement quai de Bacalan à Bordeaux et l'inondation du chantier sous maîtrise d'ouvrage du Crédit Agricole immobilier - Décision - Autorisation

Unanimité

Mme VERSEPUY
(n°56) Équipement d'intérêt métropolitain - Commune de Mérignac - Concession de service public pour le financement, la conception, la construction, la maintenance, le gros entretien renouvellement et l'exploitation du Stade nautique métropolitain à Mérignac Décision - Autorisation- Approbation de l'accord indemnitaire

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Monsieur MILLET, Madame PEYRE

Mme TERRAZA
(n°58) Association Vélo-Cité - Subvention de fonctionnement pour l'organisation de la fête du vélo 2020 - Convention - Décision - Autorisation

Unanimité

M. TOUZEAU
(n°59) Groupement d'intérêt public des Grands projets des villes (GIP-GPV) de la rive droite - Subvention de fonctionnement pour l'année 2020 - convention de versement de la participation métropolitaine au budget de fonctionnement - Prolongation de la convention constitutive du GIP - Décision - autorisation

Unanimité

M. TOUZEAU
(n°60) Projet de renouvellement urbain du quartier de l'Avenir à Bassens - Bilan de la concertation - Décision - Approbation

Unanimité

M. TOUZEAU
(n°61) Gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Convention d'aide au fonctionnement pour l'année 2019 - Département de la Gironde - Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Unanimité

M. TOUZEAU
(n°62) Projet de renouvellement urbain Joliot Curie - Bilan de la concertation - Décision - Approbation

Unanimité

M. HERITIE
(n°64) La Fabrique Pola - Subvention de fonctionnement 2020 - Décision - Autorisation

Majorité
Contre : Monsieur JAY

M. VERNEJOUL
(n°65) Mobilisation d'un/e volontaire de solidarité internationale (VSI) dans le cadre de l'accord de coopération entre Bordeaux Métropole, et l'Etat du Télangana (Inde) - Décision - Autorisation

Unanimité

M. VERNEJOUL
(n°66) Solidarité internationale eau et assainissement - Années 2019-2021 - Subventions pour des projets associatifs - Décision - Autorisation

Unanimité

M. VERNEJOUL
(n°67) Mise en place d'un chantier jeune dans le cadre de l'accord de coopération entre Bordeaux Métropole, la mairie de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala (Cameroun)

Unanimité

M. VERNEJOUL
(n°68) Solidarité internationale eau et assainissement - Années 2019-2021- Subventions pour des actions spécifiques de coopération décentralisée - Décision - Autorisation

Unanimité

M. COLES
(n°69) MIN de Bordeaux Brienne - Echange de foncier avec la société Kaufman & Broad Gironde - Modification du périmètre physique du Marché d'intérêt national de Brienne - Projet de désaffectation et de déclassement de foncier - Décision - Autorisation

Unanimité

M. le Président Patrick BOBET : Alors, nous avançons, Madame la Secrétaire.

Affaires non regroupées :

Mme Claude MELLIER : Nous allons aborder maintenant les douze délibérations qui ont été dégroupées.

Je vais donner donc la première délibération. Madame WALRYCK : « Rapport sur la situation de Bordeaux Métropole en matière de développement durable. »

Mme WALRYCK
(n°1) Rapport sur la situation de Bordeaux Métropole en matière de développement durable - Présentation

Mme Anne WALRYCK présente le dossier.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Pierre HURMIC.

M. Pierre HURMIC : Monsieur le Président, mes chers collègues, Madame la Vice-Présidente, vous avez tenté habilement de noyer dans ce long discours des échecs flagrants de votre politique de développement durable. J'en mettrai en avant, mais attendez de les connaître avant de me conspuer. J'en vois quatre qui, à mon avis, sont incontestables et qui appelleront de votre part, je pense, à un peu plus de retenue.

Le premier échec de votre politique de développement durable, c'est une réalité que vous ne pourriez cacher, à savoir : nos émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 4 % entre 2007 et 2016. Les seules émissions liées au trafic aérien ont augmenté de 80 %. Je pense qu'à un moment donné, il va falloir que l'on s'intéresse aussi aux émissions de gaz à effet de

serre liées au trafic aérien en pleine croissance. Vous me direz « Ici comme ailleurs », mais ici notamment et aujourd'hui, on parle de la Métropole. Donc premier échec, les émissions ont augmenté.

Deuxième échec, la consommation énergétique de notre territoire a augmenté de 5,2 % entre 2010 et 2018, échec.

Troisième échec, les déchets. Nous devions diminuer nos déchets de 10 % entre 2010 et 2020, ils ont diminué de 2,95 %. Engagement 10 %, diminution réelle 2,95 %.

Politique du vélo, vous l'avez abordée. Vous étiez très fière de la troisième place que nous avions dans le classement, dans le palmarès des villes françaises. On vient d'apprendre que l'on a chuté de la troisième à la cinquième place. Je note même que la note qui nous a été attribuée par ce classement - auquel vous vous référiez jusqu'à présent, peut-être qu'aujourd'hui vous allez le contester parce qu'il est moins favorable - c'est la note D qui est jugée moyennement favorable.

Si cela ce n'est pas quatre échecs, je pense qu'il faut quand même lucidement le reconnaître. Et si on veut progresser, si je le dis, c'est qu'il faut reconnaître que l'on n'est pas sur la bonne trajectoire. Il faut partir d'un constat lucide si on veut ensemble définir des outils nouveaux pour nous placer enfin sur la bonne trajectoire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Je pense que je viens d'en apporter une démonstration.

Dans son rapport publié en 2018, le GIEC (Groupement intergouvernemental d'experts sur les évolutions du climat) rappelle que pour rester à 1,5 % d'augmentation des températures, les émissions de CO_2 devront chuter drastiquement de 45 % d'ici 2030. Je rappelle qu'ici, ce sont vos chiffres, elles ont augmenté de 4 %. Elles doivent diminuer. Comment pouvez-vous vous auto-satisfaire d'une telle situation ? Alors, vous avez trouvé un moyen d'édulcorer la situation, mais qui n'est pas recevable. Le moyen que vous avez trouvé c'est que cela baisse très légèrement. Cela baisse par habitant. Mais ce n'est pas par habitant que cela doit baisser. C'est le territoire qui doit baisser. Les engagements pris par notre pays au niveau des conférences internationales, c'est de faire baisser le territoire français pour ses émissions de gaz à effet de serre, quelle que soit la percée démographique, quel que soit le nombre d'habitants. Donc votre argument disant : « Il y a plus d'habitants, donc on émet plus de gaz à effet de serre », il n'est pas recevable. Et je vous citerai, vous devez le savoir d'ailleurs, Madame WALRYCK, une association de jeunes qui s'appelle Sorry Children qui a étudié quelle était la pire excuse que notre génération pourrait retrouver vis-à-vis des générations futures pour justifier le fait que nous n'avons pas réussi à maîtriser nos gaz à effet de serre. La pire excuse, c'est précisément celle que vous nous donnez aujourd'hui, je cite ce que dit cette association, c'est : « Je n'ai rien pu faire parce que la population a augmenté. » C'est exactement l'explication que vous nous fournissez dans ce rapport. Je rappelle que c'est ce que certains dénomment, et je partage tout à fait ce point de vue, la pire excuse.

Je pense que beaucoup ici sont prisonniers d'une vision où les enjeux écologiques sont secondaires alors que la transition écologique doit être cardinale. Le Président de la République l'a encore rappelé hier. C'est-à-dire que c'est l'ensemble de nos politiques publiques qui doivent être orientées en fonction de l'objectif de transition. Et cette transition, elle est possible. Adapter nos comportements n'est pas une chimère, ni surtout une punition. Demain, effectivement, vous nous mettez sur le chemin de la punition et de l'écologie punitive par la passivité que vous avez vis-à-vis des grands enjeux auxquels nous devons aujourd'hui répondre.

Il y a des expériences locales qui prouvent précisément que l'on peut améliorer la situation. Les ménages qui ont participé au défi des familles à énergie positive ou zéro déchet en sont la preuve, et les chiffres sont probants. En moyenne, nous constatons 12 % d'économie

d'énergie, 10 % d'économie d'eau, 19 % de réduction des déchets. Les expériences sont tout à fait limitées. Des échantillons, si vous voulez, qui n'ont aucun effet sur nos émissions globales. Donc reconnaissez que les techniques, elles existent et qu'il faut passer de l'expérimentation à la généralisation pour qu'enfin nous soyons à la hauteur de ces enjeux.

Les solutions existent, mais leur portage n'est pas suffisant. La tarification incitative des déchets, par exemple. Les résultats de l'expérimentation n'ont pas été concluants, faute d'une communication et d'un accompagnement à la hauteur. Prolonger cette expérimentation va être long et la faisabilité nous amène à une réelle mise en pratique dans dix ans. Que de temps perdu ! Il y a des territoires où cela fonctionne. Pourquoi est-ce qu'à Bordeaux, on en est encore à l'expérimentation et on est encore à conclure que cela ne marche pas ? Cela marche ailleurs, la tarification incitative. Je pense qu'il faut dépasser le stade de l'expérimentation et la généraliser.

Alors, ces éléments démontrent un échec vis-à-vis du climat, mais aussi un échec vis-à-vis des habitants métropolitains. Quelle politique envisagez-vous, par exemple, de mettre en place vis-à-vis des habitants les plus concernés, les plus touchés par la pollution de l'air ? Ainsi, les écoliers de l'école Anne Sylvestre à Bordeaux Nord particulièrement exposés à la pollution liée au trafic routier dont les mesures dépassent régulièrement les normes limites, fixées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). J'aurais aimé connaître, à l'intérieur de ce rapport, quelles sont les mesures que vous entendez mettre en place pour limiter cette pollution qui dépasse les quotas admissibles ? Je n'ai rien trouvé.

Quelle politique pour les habitants qui subissent la précarité énergétique hormis les expérimentations ? On observe que le système actuel est largement insuffisant et inefficace avec seulement 500 logements rénovés quand des milliers de logements sont aujourd'hui dans le besoin. Enfin, quelle politique pour permettre aux habitants de se déplacer autrement qu'en voiture ? Le vélo est pour nous une vraie alternative.

Sur la pratique du vélo, nous reculons, Madame la Vice-Présidente. Mais oui, oui, vous pouvez le contester, mais c'est en tout cas le classement dont vous avez pris connaissance peut-être dans la douleur, la semaine dernière. Je pense qu'il ne faut pas sans cesse repousser les délais. N'hésitons pas à nous fixer des objectifs qui peuvent sembler aujourd'hui inatteignables. Ils seront atteignables s'il y a une vraie volonté politique pour les atteindre. Mettez en place les conditions de la réussite, et battons-nous pour les atteindre.

Et enfin, excusez-moi, je terminerai mon intervention par un emprunt, une citation de quelqu'un dont je ne sais s'il était écologiste ou non, mais c'était Sénèque, un philosophe. Sénèque dit cette phrase qui, je trouve, s'applique parfaitement au rapport que vous nous avez présenté. Je cite : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles. » Merci.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Je crois que tout le monde connaît cette phrase depuis très longtemps. Merci beaucoup. Monsieur JAY.

M. François JAY : Monsieur le Président, chers collègues, je vais avoir un discours un peu différent. C'est l'urgence climatique qui motive ce travail. Je parle du rapport. C'est un sujet à la mode. C'est une question à laquelle il est difficile d'échapper tant les moyens de conditionnement de masse se focalisent dessus. Dès le plus jeune âge, nos enfants sont alertés du danger d'un changement climatique qui, c'est sûr, nous répète-t-on, va se produire.

Personnellement, ce sont des souvenirs anciens, j'ai entendu parler la première fois de cette affaire de changement climatique lié au carbone et au gaz carbonique au lycée Montaigne en

1971. Des militants écologistes fort sympathiques m'expliquaient qu'avant l'an 2000, il y aurait un climat tropical à Bordeaux. À la même époque, dans les journaux, on nous parlait de la fin du pétrole, du gaz et donc de la fin des énergies fossiles. Ces deux prévisions, comme vous voyez, se sont réalisées ! On attend toujours ce climat tropical à Bordeaux, et la fin des énergies fossiles, comme les Chrétiens attendent la parousie, c'est-à-dire le retour du Christ. Cela se fait un peu attendre. Il n'y a pas d'urgence climatique.

Par contre, il y a un gros business de la peur, de l'angoisse face à l'avenir. L'écologie apparaît comme l'héritier du marxisme-léninisme, comme le communisme. C'est une idéologie simpliste, propre à manipuler les masses et à leur imposer des mesures étatiques pour les exploiter et contrôler leur vie. Là, Monsieur HURMIC nous a expliqué finalement qu'il fallait aller vers la décroissance.

À mon avis, les urgences sont ailleurs et certaines sont réellement là. Elles demandent des réponses. Elles ne dépendent pas toutes de notre collectivité, mais je pense qu'il est bon de les rappeler. Je pense à la natalité.

Il y a un problème de dénatalité dans notre pays, et nous ne pouvons pas avoir un avenir en tant que peuple et comme nation libre et souveraine si nous n'assurons pas notre descendance. C'est un problème grave et urgent.

Il y a un problème du niveau scolaire. Le niveau scolaire baisse, année après année. Comment garder notre rang dans les nations et notre liberté si notre place dans la recherche, dans les sciences se dégrade ?

La désindustrialisation. Comment garder notre indépendance si nous acceptons la désindustrialisation de notre pays ? Notre défense est directement touchée par la disparition, la vente et la délocalisation d'industries de pointe.

Notre indépendance alimentaire. Où en est notre sécurité alimentaire ? L'Allemagne nous a dépassés comme exportatrice agricole alors que la France était considérée comme le grenier à céréales de l'Union européenne.

M. le Président Patrick BOBET : Monsieur JAY, excusez-moi, on est sur le rapport de la Métropole. On va essayer de rester sur ce rapport-là. S'il vous plaît, recentrez un peu votre débat. Merci.

M. François JAY : Je finis sur ce que je considère comme les urgences et cela nous concerne quand même : la délinquance qui nous touche et le contrôle des frontières effectivement qui n'est pas de notre ressort.

Face à tous ces problèmes et à toutes ces urgences, je suis surpris que l'on s'occupe du changement climatique hypothétique.

Pour ce qui est des questions énergétiques, très rapidement. On se focalise sur la consommation des bâtiments, mais j'ai l'impression que la consommation électrique va se développer avec les transports et surtout avec le développement d'internet. La consommation du réseau mondial, paraît-il, représente la consommation de toute la Chine et cette consommation du réseau internet augmente de 5 à 10 % par an. Nous allons être confrontés à un problème d'approvisionnement en électricité, et ce n'est pas les énergies renouvelables qui nous permettront d'y faire face.

Ensuite, je saute quelques éléments. Pour ce qui est de notre environnement, je voudrais que l'on parle de la propreté de la ville parce qu'à mon avis, c'est beaucoup plus important. Un petit voyage en Europe permettra à chacun de se convaincre que Bordeaux n'est pas très bien tenue par rapport aux autres villes équivalentes en Europe. Je pense même que l'on se place en queue du peloton.

Pour le traitement des ordures ménagères, effectivement elles sont incinérées, ce qui est bien dommage, et je pense que l'on peut faire des progrès dans ce domaine, ce qui améliorerait la qualité de l'air et aussi apporterait de l'activité. Je pense qu'il est possible d'utiliser l'intelligence artificielle, la robotisation, etc., pour améliorer le tri et l'industrialiser.

Pour résumer, le rapport nous donne une impression que nous allons vers une catastrophe climatique. Je ne crois pas que nous allions vers une catastrophe climatique, pas du tout.

Et une question à Madame WALRYCK à propos de la qualité de l'air : « Est-ce que l'on mesure la qualité de l'air à l'intérieur du tram et dans les bus ? Est-ce que cela se fait ? »

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Madame JACQUET.

Mme Anne-Lise JACQUET : Bien. Je vais essayer d'apporter un peu plus de concret dans ce que nous venons d'entendre. D'abord merci Anne WALRYCK pour ce rapport. C'est vrai que cela a été un projet travaillé par tous les services d'ailleurs, donc merci bien.

Moi, je voudrais parler du projet REGARD (REduction et Gestion des micropolluAnts sur la métRopole borDelaise) qui est le projet de recherche scientifique pluridisciplinaire sur les micropolluants. Il y a une liste de préconisations et d'actions pédagogiques vis-à-vis de la population pour mieux comprendre les micropolluants, mieux les gérer chez soi, et les supprimer d'ailleurs. J'incite les maires et les élus à accueillir dans leur médiathèque ou sur leur territoire, l'exposition itinérante de REGARD. Cette exposition itinérante est actuellement sur Artigues. Nous avons cinq classes primaires qui ont participé à l'animation faite par l'association CESEAU qui maîtrise bien les sujets des micropolluants. Cela nous a permis de nous rendre compte que les enfants étaient très réceptifs encore une fois au développement durable et à la recherche scientifique. Cette exposition est très pédagogique. Donc, mes chers collègues, accueillez-la et faites-y venir vos enfants. C'est en éduquant les enfants que l'on éduque les parents. Merci.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Claude MELLIER.

Mme Claude MELLIER : Monsieur le Président, chers collègues, le rapport présenté compile un éventail de propositions allant de la lutte contre le réchauffement climatique à la préservation de la nature, amélioration de la transition énergétique, accompagnement des actions vers notamment cette transition énergétique. Au moment où la préservation du climat est la mère de toutes les batailles, les objectifs proposés sont une contribution pour développer toutes les formes de convergence possibles pour résoudre la crise écologique. Cependant, un constat s'impose. Les solutions politiques, au-delà de nos collectivités, sont en échec. Je rappelle la COP21. Des pistes ont été proposées pour la réduction des émissions de gaz CO_2 notamment pour les pays riches. Les avancées sont lentes, pourtant l'urgence climatique est là et bien réelle. La Métropole, les communes prennent leurs responsabilités, mais elles ne peuvent porter toutes seules l'ensemble des changements de transition énergétique et la réduction de l'empreinte carbone. Les bonnes pratiques, les incitations individuelles, l'implication des citoyens sont certes importantes, mais cela est insuffisant.

Pour lutter sur un enjeu aussi global et transversal, seule l'action publique est appropriée et efficace. Ainsi, l'offre de transport public croisée à l'amélioration de la qualité de l'air doit s'orienter vers la réduction des transports routiers, voitures, camions, responsables de 29 % des gaz à effet de serre. Nous devons développer le fret ferroviaire tout comme réfléchir à la gratuité des transports en commun.

De même, comme l'évoque le rapport, s'orienter vers les circuits courts agricoles, et je rajouterai industriels pour réduire les transports. Une relocalisation est nécessaire et sera favorable à l'emploi.

Concernant les priorités énergétiques, l'énergie est un bien commun qui doit être produit, géré, distribué, administré par le service public afin de garantir l'intérêt général et le développement équilibré des territoires. À mes yeux, les collectivités et la puissance publique doivent être les acteurs et les moteurs de la transition énergétique. Mais plus profondément, toute notre action pour le développement durable doit se coupler, s'immiscer dans l'ensemble des fondamentaux d'une politique progressiste face à la société dictée par le marché.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Jacques MANGON.

M. Jacques MANGON : Monsieur le Président, mes chers collègues, quelques mots d'abord pour saluer la qualité du rapport qui nous est présenté, qui témoigne que nous sommes dans ce domaine - et je remercie chaleureusement la Vice-Présidente - à l'opposé des Yakafaucon que l'on entend un peu partout pour expliquer que tout est très simple et il n'y a qu'à faire cela pour résoudre les problèmes qui se posent à nous.

Ce travail reflète l'engagement important de la Métropole dans toutes les dimensions nécessaires à l'action contre le changement climatique et donc je voulais en témoigner. En particulier sur une société d'économie mixte de la Métropole qui a engagé un travail très symptomatique de ce que nous faisons globalement. Il s'agit évidemment de Bordeaux Métropole Énergie. Bordeaux Métropole Énergie, on le sait, est une SEM (Société d'Économie Mixte) qui s'est assise d'abord sur le travail fait par GAZ DE BORDEAUX et REGAZ, une SEM qui était on va dire, axée sur le passé et qui est en train de faire un travail tout à fait remarquable pour se réorganiser, se réorienter vers la transition énergétique.

Je voudrais en donner quelques exemples. Par exemple au travers de ses différentes filiales, en particulier NEOMIX qui a engagé une action très intéressante en matière de méthanisation. On a notamment lancé différentes opérations dont une dernièrement très importante à Saint-Laurent du Médoc. Les projets de méthanisation engagés aujourd'hui font que, d'ici quelques années, deux à trois ans, pratiquement 10 % du gaz qui transitera dans le réseau de REGAZ sera du biogaz, donc du gaz vert. Et cette démarche-là, évidemment nous continuons, nous allons la développer très fortement. En plus, cette action-là a un double intérêt. Non seulement elle est vertueuse sur le plan environnemental, mais en plus, elle est vertueuse sur le plan de l'aménagement du territoire puisqu'elle mobilise les territoires associés à la Métropole et que l'on est vraiment ici dans de l'économie durable, intelligente et, je dirais, inclusive par rapport aux territoires qui nous entourent.

C'est en même temps une action qui relève de l'économie circulaire puisque ce biogaz qui transite par le réseau de REGAZ va également être vendu par GAZ DE BORDEAUX dont la croissance est très importante. Et donc, on est vraiment ici sur un territoire qui arrive à produire, changer sa manière de concevoir les choses et avancer. On ne s'est pas limité à faire cela. Notamment Bordeaux Métropole Énergie a engagé une action nouvelle avec

l'ouverture de La Place, c'est-à-dire un site ouvert aux startups autour de l'énergie pour doper, dans le sens de la transition énergétique, tout ce qui est recherche et développement. Ce n'était pas une tradition ancienne de ces entreprises-là, mais désormais, grâce à ce partenariat que nous avons noué avec Technowest, cela le devient très fortement et cela nous permettra demain d'acquérir des avancées technologiques intéressantes.

Je voudrais également mettre en avant ce que nous faisons au titre de la rénovation du bâti. La rénovation du bâti, vous le savez, c'est un enjeu absolument essentiel de la transition énergétique. C'est capital dans l'évolution des chiffres que nous scrutons, année après année. Désormais, nous nous sommes doté d'un outil très novateur en France puisque très peu d'agglomérations en sont porteuses. Nous avons, au travers de Bordeaux Métropole Énergie, non seulement une capacité à faire et à participer à la rénovation énergétique, qu'il s'agisse du bâti public, qu'il s'agisse des copropriétés ou encore des particuliers, mais aussi une capacité à assurer un tiers financement, c'est-à-dire à doper fortement la capacité des citoyens à s'engager vers la rénovation énergétique parce que nous allons rendre cet investissement indolore pour eux, aussi indolore que possible, donc nous allons pouvoir doper cette action-là.

De même, je voudrais bien sûr signaler la montée en puissance de MIXÉNER et NEOMIX. NEOMIX sur la méthanisation, mais aussi sur le solaire, et puis MIXÉNER sur les réseaux de chaleur. Nous avons maintenant sur la Métropole, et Anne WALRYCK nous en a reparlé hier en Bureau, d'ores et déjà des réseaux de chaleur animés par MIXÉNER qui fonctionnent très bien, et nous avons l'intention de continuer cela pour l'avenir. Différents gisements existent ici d'une manière intéressante.

Enfin, dernière action menée par Bordeaux Métropole Énergie et pas des moindres, c'est l'idée d'explorer des nouvelles technologies. Nous l'avons fait tout récemment et cette année d'abord avec l'hydrogène. Nous participons au plan d'action que la Métropole est en train de développer autour de l'hydrogène en particulier avec le choix qui a été fait tout récemment d'avoir un démonstrateur hydrogène sur la Métropole porté par BME (Bordeaux Métropole Énergie) parce que c'est un domaine où si on veut vraiment avancer, il faut prendre des risques d'expérimentation. Et puis également à une échelle plus modeste, mais intéressante quand même puisqu'il s'agit d'autoconsommation, le lancement d'une petite éolienne urbaine, qui a valeur de test évidemment, simplement pour voir comment cet outil peut fonctionner, et qui pourrait demain être une perspective pour être développée à une beaucoup plus grande échelle.

Voilà quelques exemples concrets de ce qui est fait par la Métropole avec un outil original que beaucoup d'autres métropoles d'ailleurs nous envient, celui de Bordeaux Métropole Énergie, mais qui traduit bien la volonté concrète que nous avons de nous engager dans cette action-là.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Mes chers collègues, j'ai encore une dizaine de demandes de parole, donc je vous demande d'être synthétiques pour que chacun puisse profiter des réponses, des critiques ou des remarques de tous. Monsieur CHAUSSET.

M. Gérard CHAUSSET : Oui, Monsieur le Président, chers collègues, je vais essayer d'être court, mais ce sera peut-être ma dernière intervention. Cela fait maintenant dix-neuf ans que je suis conseiller, donc j'en profite un peu, si vous le permettez, pour évoquer deux ou trois points qui me tiennent à cœur.

Pour moi, il y a deux ou trois dossiers dont on ne prend pas assez la mesure en matière d'environnement, notamment les déchets et l'eau. Sur les déchets, sincèrement, je pense que l'on n'a pas progressé, dans aucun domaine. Sur la collecte, on est toujours au fini-parti. On voit toujours les ripeurs courir derrière les camions et prendre les bacs à pleine main. Sur ce sujet-là, on n'a pas progressé. Et puis, je dirai à un certain nombre de collègues ici, il ne faut pas s'étonner que l'on ne progresse pas sur la diminution. L'ensemble du conseil a renforcé l'incinération. Quand on renforce l'incinération, on ne peut pas lutter contre la réduction des déchets. C'est un vrai problème de fond. Donc, je pense que là on a un souci. Il faudra, à un moment donné - et je n'ai pas vu beaucoup d'engagements jusqu'à ce jour - s'engager fermement sur la fermeture d'un incinérateur, notamment celui de Cenon. Il doit être fermé. Et pour le réseau de chaleur, pour la fourniture de chaleur, il n'y a aucun problème. On a tout ce qu'il faut, aujourd'hui, avec la biomasse pour le remplacer à un prix relativement avantageux. Tant que l'on maintiendra cette politique, on n'y arrivera pas.

Alors on mène des actions. On soutient les associations pour le zéro déchet, mais cela ne fait pas une politique. La politique de zéro déchet ne doit pas être portée par les associations, elle doit être portée par la Métropole. Les associations doivent être aidées, mais si on veut vraiment faire du zéro déchet, ce n'est pas en confiant quelques petites subventions à des associations de quartier comme on a pu le faire à Mérignac, c'est super, mais on n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Donc, si on considère que réduire les déchets et aller vers le zéro déchet, c'est une priorité, alors il faut en faire un des axes majeurs de la politique des déchets et donc la prendre en main. Cela, je pense que c'est un enjeu du prochain mandat. Il faut sortir du bricolage sur ce sujet.

Sur l'eau, c'est pareil. Je lis dans le SUD-OUEST qu'en matière de mobilité en 2030, il y a un mur peut-être. Mais en matière de mobilité, on a quand même des outils, on a le tramway, on a beaucoup de choses. Sur l'eau, je pense que l'on a affaire aussi à un mur. Un vrai sujet, puisque nous avons à affronter le réchauffement climatique, n'en déplaise à Monsieur JAY, aux idées simplistes. On a affaire au défi climatique. Défi climatique, donc évidemment, besoin en eau supplémentaire. Je rappelle qu'il y a des cartes où en Aquitaine, on aura le climat de Séville ou de Porto. Donc besoin en eau important. Augmentation de la population et ressources en difficulté. Et sur ce sujet, on n'a pas vraiment avancé. Alors, on a le champ captant du Médoc, mais c'est de la ressource de substitution. Substitution, cela ne veut pas dire nouvelles ressources. Cela veut dire que l'on va prendre moins à un endroit pour prendre plus à un autre pour compenser. Mais cela ne nous fait pas de l'eau en plus. Donc on a un vrai problème de ressources à l'horizon 10, 15 ans. Il va falloir jouer sur les économies. Évidemment, là, il y a des exemples qui marchent. Mais il va falloir aussi se poser la question : « Comment on va faire pour alimenter en eau la Métropole et la Gironde globalement ? » parce que le champ captant ce n'est pas que pour la Métropole. Donc on a un sujet majeur. Et là, je ne sais pas comment on va faire. Je n'ai pas forcément la solution, mais je pense que c'est quelque chose qu'il faut mettre en haut de la pile, la ressource en eau. On ne peut pas continuer à vouloir développer la Métropole, à accueillir de plus en plus d'habitants sans se poser la question : « Comment on va alimenter en eau ? », et là, aujourd'hui, on n'est pas à la hauteur du sujet.

L'autre point, cela a été évoqué aussi, c'est l'aéroport. Modestement, il y a à peu près un an, j'ai mis les pieds dans le plat sur le sujet lorsque l'on avait vu les articles de presse, sur le développement d'aéroport. J'ai bien vu qu'il y avait eu une prise de conscience. Quelques grands élus sont rentrés au Conseil de surveillance : le Maire de Mérignac, de Bordeaux, le Président de la Métropole. C'est bien. On voit que le sujet inquiète, mais le Directeur de l'aéroport, excusez-moi, peut-être qu'il a eu des problèmes de santé, j'espère pour lui que cela va mieux, mais il est quand même passé au travers les gouttes. On n'a pas réussi à s'entretenir avec lui. Il n'y a rien aujourd'hui qui fasse que l'on peut avoir une limite à la croissance du trafic. Donc, là, pour moi, c'est un problème. Il y a le flacon et l'ivresse, il y a

des progrès qui vont peut-être être faits sur le management de l'aéroport, le management environnemental, tout cela c'est très bien.

Sur les parkings, il y a un gros souci. On voit que l'aéroport, c'est une machine à cash. Il fait son bénéfice avec le parking. Donc, là, c'est incroyable. C'est 15 millions d'euros de résultat net l'aéroport sur 75 millions d'euros de chiffres d'affaires. Il n'y a pas une entreprise qui fait un tel bénéfice. Et pourquoi ? Pour qui ? Ils vont où les bénéfices ? Donc, là, il y a un problème.

Et puis, il y a la question qui surgit aujourd'hui bien sûr des nuisances et de la pollution. Là je pense qu'il faudrait, je m'adresse à vous, Monsieur le Président et les principaux maires, mettre un coup d'arrêt aux vols de nuit. Ce n'est pas possible. On ne va pas continuer à développer le trafic avec les vols de nuit. Je sais bien que l'on est plein de contradictions. Tous, on prend plus ou moins l'avion, mais là il faut arrêter. Il faut dire : « Stop. » Pas de vol de nuit à Mérignac, c'est fini. C'est la proposition que je formule. Je souhaite que vraiment vous vous engagiez sur ces sujets parce que maintenant, on ne peut plus continuer comme cela. Déjà, ce serait un signe. Je sais bien que l'on ne va pas changer le modèle global économique depuis Mérignac ou depuis la Métropole, mais il faut quand même donner des signes. Et là, il faut dire stop à la direction de l'aéroport sincèrement.

Alors c'est vrai que dans le rapport, il y a du bon et du moins bon.

Sur la politique vélo, je serais plus mesuré. Certes, les chiffres peuvent changer, les classements peuvent changer d'une année à l'autre, mais globalement, on sent quand même qu'il y a une vraie embellie. Beaucoup d'aménagements ont été faits. Après, on le voit bien lorsque l'on est dans nos villes, on ne change pas le modèle comme cela en quelques années. Cela prend du temps de construire des pistes cyclables, de faire des autoroutes à vélos, comme on dit, ou des véloroutes. Cela prend du temps parce qu'il y a plein de budgets à mettre en œuvre, mais je pense que l'on est plutôt sur la bonne voie même si, bien sûr, on pourrait aller plus vite et j'espère que l'on pourra aller plus vite.

Enfin, je ne sais pas si dans les années futures, il faudra un rapport du développement durable. Je pense que le problème en fait, c'est la gouvernance. Il faut arrêter de faire à part du développement durable. Le développement durable ou la transition écologique, doit être intégrée directement au pilotage. Il faut arrêter de faire des rapports à part, mais au contraire, il faut avoir des projets de transition énergétique, de ceci, de cela, mais surtout, il faut pouvoir tamiser toutes les politiques. Il faut intégrer la gouvernance à l'ensemble, et je pense que cela c'est le prochain modèle qu'il faut mettre en œuvre. Je vous remercie.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Franck RAYNAL.

M. Franck RAYNAL : Merci Monsieur le Président, mes chers collègues, sur le dernier aspect dont parlait à l'instant Gérard CHAUSSET intégrer le sujet à tous les modes de gouvernance, je ne peux que partager. Je pense que c'est tout à fait ce vers quoi il faut tendre.

Je voudrais souligner d'abord l'implication d'Anne WALRYCK et des services qui l'accompagnent. La qualité du travail qui a été mené pendant six ans est tout à fait considérable et elle est une infatigable défenseur de la cause écologique. Je tiens à le dire pour l'avoir constaté, et je pense que nous l'avons tous constaté. Elle n'est pas pour rien, je pense, dans l'accord que nous avons tous ou presque sur l'urgence climatique dans cette assemblée et l'indispensable transition écologique. Mais je ne voudrais pas que nous nous contentions de chercher qui sont les purs, qui sont les plus anciens et qui sont les nouveaux

convertis. Je pense qu'aujourd'hui, et cela va tout à fait dans le sens de ce que vient de dire Gérard CHAUSSET, il nous faut tous travailler ensemble à entraîner toute la société et tous nos concitoyens dans cette véritable révolution écologique, alors non pas à coup d'anathèmes, mais à coup de convictions et de courage politique partagés et assumés.

Je vais essayer d'être bref à l'invitation de notre Président. À cet égard, je voudrais mettre en avant un aspect particulier, c'est celui de la santé. Je pense que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, mais il est vrai que l'on aurait sans doute dû entraîner plus rapidement et plus massivement la conviction de nos concitoyens, je ne parle pas simplement à l'échelle de la métropole bordelaise, mais à l'échelle sans doute de la planète, et c'est une responsable de l'OMS qui le disait il y a quelques années : « On aurait dû mettre la notion de santé en premier ». La santé par l'environnement est un aspect cardinal dans la prise de conscience et dans la mise en œuvre de cette révolution écologique.

Je voudrais juste développer quelques éléments. C'est d'abord la lutte contre le bruit. Gérard CHAUSSET vient de parler des nuisances aéroportuaires et c'est vrai que nous étions, un certain nombre, membres de la commission consultative de l'environnement, invités à rencontrer l'autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, cette semaine même, à l'aéroport. J'y étais. Nous avons parlé de ces vols de nuit qui sont essentiellement entre 22 heures et minuit, mais il y en a encore quelques-uns, quelques pourcents, peu, mais toujours trop entre minuit et 5 heures du matin. Et l'appel à supprimer les vols de nuit est évidemment un appel que je ne peux que relayer comme maire d'une ville qui est touchée par les survols de nuit.

La lutte contre le bruit, c'est la lutte contre le bruit automobile aussi. Automobile sur les boulevards, sur bien sûr les portions de la rocade. C'est une lutte permanente et incessante. Ce n'est pas parce que l'on s'habitue à ce ronron permanent que c'est quelque chose d'agréable et de supportable pour l'ensemble des riverains. Il y a vraiment, là, quelque chose à faire de beaucoup plus massif sur notre usage des grandes infrastructures routières.

Préservation ensuite de la qualité de l'air qui, d'ailleurs, peut être couplée aussi avec cette lutte contre la circulation automobile permanente et la préservation de la qualité de l'eau. Tout à l'heure Madame JACQUET en a parlé. Je pense que c'est un élément essentiel pour notre Métropole, sur lequel nous avons déjà des avancées et sur lequel nous devons poursuivre.

Lutte contre les perturbateurs endocriniens notamment pour nos plus jeunes. C'est la préservation de l'environnement de nos enfants. Bien sûr de nous tous, mais en premier lieu de nos enfants qui sont exposés depuis leur plus jeune âge souvent à des polluants et à des éléments dont on ne connaît pas malheureusement l'effet sur la santé à long terme puisque nous les découvrons au fur et à mesure que nous les examinons. Cela passe par l'environnement dans les crèches, dans les écoles, sur nos terrains de sport également. Il serait quand même particulièrement singulier qu'en pensant favoriser leur santé, notamment par la pratique sportive, nous les exposions plus encore à des polluants. Je pense notamment à tous ces terrains de sport synthétiques qui, aujourd'hui, fort heureusement peuvent être remplacés par des terrains de sport plus durables avec en particulier des remplissages qui ne sont plus des billes de caoutchouc, mais qui sont des billes de liège ou, parce que c'est une nouveauté également que l'on pourrait explorer, des noyaux d'olives concassés, des produits en tout cas naturels et apparemment totalement sans danger.

Le sport aussi est un élément important, et j'en terminerai par là. C'est la pratique du vélo. On en a parlé beaucoup. Permettre à nos enfants de pratiquer plus facilement le vélo, bien sûr aux adultes aussi, mais notamment aux enfants et favoriser la sécurité de ces transports. Là, nous avons bien sûr fait pas mal de choses, mais nous avons encore beaucoup à accomplir.

Et je voudrais terminer en disant que nous avons été un certain nombre de tout bord, ce qui montre que mon intervention ne se veut pas partisane, à signer la semaine dernière le plaidoyer de l'association Vélo-Cité que nous connaissons bien et qui nous incite à véritablement transformer là aussi un essai qui n'est peut-être encore qu'au stade d'ébauche. Et puis, je suis certain, et cela, c'est un message d'espoir au vu de l'ensemble des prises de position - sauf une peut-être tout à l'heure, que nous avons entendue - que nous aurons tous à cœur, ceux qui pourront nous succéder sur ces bancs, ou nous-mêmes si nous y restons, dans nos villes et à Bordeaux Métropole de pouvoir assurer une mise en œuvre collective de cette véritable révolution écologique.

M. le Président Patrick BOBET : Merci pour cette note conclusive et d'espoir. Fabien ROBERT.

M. Fabien ROBERT : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, quelques mots à mon tour pour évidemment rappeler que nous avons, je crois, toutes et tous, pris conscience de cette urgence climatique écologique. Franck RAYNAL vient de le dire et Anne WALRYCK a rappelé dans son rapport les nombreux efforts qui ont été faits. Je crois qu'il faut tenir un propos honnête. On a le droit de reconnaître que certains sujets sont plus délicats, plus difficiles que d'autres. Monsieur CHAUSSET, par exemple, a souligné avec justesse un certain nombre de choses - la question de la ressource en eau, du vélo - mais je suis extrêmement frappé et en même temps déçu par les propos de Pierre HURMIC.

D'abord, on comprend au travers de ses propos qu'il est le candidat d'une forme de décroissance, c'est-à-dire que plus de population est contraire avec une politique écologique. Et cela, personnellement, je ne me reconnaîtrai jamais dans une politique qui vise à mettre des panneaux « Complet » à l'entrée de la Ville de Bordeaux en expliquant que nous ne sommes plus un territoire accueillant compte tenu des enjeux climatiques, surtout après les mois et les samedis que nous avons connus ici dans notre ville.

Et puis, cher Pierre HURMIC, vous faites fi complètement de ce qui a été mené, ces dernières années, complètement. Vous évoquez du bout des lèvres quelques sujets. Sur le vélo, excusez-moi, vous ne pouvez pas dire que l'on recule. + 8 % de pratique. La réservation du Pont de pierre aux vélos, le courage politique qu'il a fallu pour mener cette action, vous devriez le souligner si vous aviez un petit peu d'honnêteté dans ce domaine. Tout n'est pas parfait. Bien sûr, nous proposons toutes et tous d'aller plus loin en matière de vélo, mais prendre un classement pour dire que l'on recule, c'est malhonnête.

Le secteur piéton qui est le plus grand de France, toutes les actions qui ont été entreprises, ces derniers mois, ces dernières années pour aller vers le zéro plastique. Toutes les actions de rénovation énergétique avec le dispositif Ma rénov, cela a été évoqué. Toutes ces actions, nous pouvons collectivement considérer qu'elles ne sont pas suffisantes, mais nous ne devons pas en faire un marchepied électoral, comme nous venons de l'entendre.

Et j'ajoute que, pour être honnête, il faut aussi reconnaître que nous n'avons pas la main sur tout, qu'il y a une responsabilité partagée de l'État aux collectivités locales et que, quel que soit notre niveau de mobilisation, eh bien dans un certain nombre de domaines, notre responsabilité seule ne peut pas être pointée.

Et puis, pardon, mais on a déjà eu ce débat sur l'école Anne SYLVESTRE par exemple. Vous vous fixez sur les objectifs de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé). Il y a une législation en France et cela n'est pas la même chose. Cette école respecte la législation. Oui, elle respecte la législation et le quotidien régional l'a rappelé. Néanmoins, ce n'est pas

satisfaisant. On est trop près des seuils et donc nous allons mener des actions comme l'innovation des puits à carbone pour faire baisser la pollution. Mais ne dites pas que nous sommes au-delà des seuils réglementaires, ce n'est pas le cas.

Cher collègue, vous êtes fort, vous êtes très fort ici, derrière votre bureau, à nous faire des grands discours, mais dire que c'est facile, c'est faux. Dire que vous feriez mieux, c'est mentir et dire que nous n'avons rien fait, cela n'est pas honnête.

Applaudissements dans la salle

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Michèle DELAUNAY.

Mme Michèle DELAUNAY : Une seule phrase, Monsieur le Président, et tout à fait hors campagne électorale. Je ne veux pas que ce soit aujourd'hui ma dernière occasion de rendre hommage à Monsieur JAY. La dernière et la première, je ne l'ai jamais fait. Il a salué l'Allemagne, et bien je la salue aussi, et je le remercie, car ce pays a accueilli 3 millions de réfugiés.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Clément ROSSIGNOL-PUECH.

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, je pense que Béatrice DE FRANÇOIS et Andréa KISS vont se joindre à mes propos. Élu en charge de l'agriculture urbaine et des parcs urbains, je vais centrer mon propos sur les enjeux nature puisque cela a été assez peu évoqué finalement dans le débat, mais je vais être synthétique.

Vous dire que dans cette mandature, nous avons mis en place des outils principalement avec la Direction de la nature que je souhaite remercier et saluer. C'est un grand travail qui a été fait. Nous avons mis en place des outils d'observatoire de la biodiversité et de l'agriculture. Également un règlement d'intervention permettant l'installation et la pérennisation d'agriculteurs bio, en général de maraîchers et enfin des outils en faveur de la biodiversité pour comprendre le fonctionnement de cette biodiversité locale et surtout la sauvegarder et la préserver.

On dit régulièrement, et c'est très bien, que 51 % de notre territoire dans le PLU (Plan local d'urbanisme) est agricole et naturel, et 49 à urbaniser ou urbain. Mais nous devons aller beaucoup plus loin. Dans le cadre du projet de biodiversité que nous avons voté et que nous avons financé, nous avons été labellisés par ÉcoCité d'ailleurs. Vraiment c'est reconnu à l'échelle nationale. Nous sommes en train d'interroger ces fameux 49 % urbanisés ou à urbaniser. Nous devons nous poser la question de savoir si dans ces pourcentages-là, dans cette moitié de territoire, il y a des espaces naturels à sanctuariser et à préserver. La réponse est oui. Nous devons faire des choix, dans la prochaine mandature, importants dans la préservation de la biodiversité des trames vertes et bleues, des réservoirs de biodiversité, des parcs naturels. Un mandat de mise en place d'outils. Le mandat qui arrive, ce sera un mandat de choix, un mandat de courage, un mandat également de choix budgétaires. Il va falloir donner des moyens financiers pour mettre en place ces réservoirs de biodiversité, ces corridors à l'échelle de l'agglomération écologique, trame verte, trame bleue, pour avoir une stratégie métropolitaine de compensation et d'évitement et non pas au coup par coup. Pour également aller vers la zéro artificialisation de notre Métropole. C'est un objectif national, un

objectif régional, cela doit être également un objectif métropolitain. Nous devons avoir le courage de le faire.

Par ailleurs, certains maires, d'ailleurs les trois maires que je viens de citer, les deux maires plus moi-même, nous avons eu le courage ou la volonté de prendre un arrêté anti-pesticides. Il a été demandé également la solidarité d'autres collègues maires dans ce mouvement de préservation de la santé de nos concitoyens. J'ai bien entendu les propos précédents. Il y a un mouvement général d'une demande d'une qualité d'air plus saine et d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Donc, je salue le courage de ces maires qui ont pris cet arrêté et nous serons vaillants face vraisemblablement au Tribunal administratif saisi par la Préfecture.

Je rejoins les propos de Pierre HURMIC en disant que, dans ce rapport du développement durable, il y a beaucoup d'outils et ils sont tous là pour réussir nos objectifs de transition écologique, de transition énergétique, de préservation de la nature. Par contre, nous devons être en capacité de les appliquer plus fortement, de les mettre en n°1 dans nos objectifs et nos arbitrages politiques, ce que nous ne faisons pas pour l'instant, et c'est cela l'enjeu de la prochaine mandature.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Alain CAZABONNE.

M. Alain CAZABONNE : Monsieur le Président, mes chers collègues, ce qui m'a donné envie d'intervenir, ce sont les deux propos de Gérard CHAUSSET et Pierre HURMIC. J'ai pu voir une différence fondamentale entre les deux. Gérard CHAUSSET a été beaucoup plus dans le concret, et parlant des avions, il a ciblé une chose relativement facile à changer, ce sont les vols de nuit.

Par rapport à ce qu'a dit Monsieur HURMIC, c'est vrai que les avions polluent. Ils représentent 2 % des gaz à effet de serre dans le monde et les jeunes sont les plus sensibles. Mais, aujourd'hui, c'est 4 %, le téléphone. Et dans quinze ans, ils représenteront autant que l'ensemble des voitures du monde. Donc, il y a des préoccupations et il faut être modeste Monsieur HURMIC. Il faut suivre un peu ce qui est dit dans le rapport.

Je trouve ce rapport très intéressant, il montre bien que l'on doit avancer pas à pas dans différentes directions, mais être assez humbles. Si je prends quelques exemples, les transports et les déplacements, vous savez que depuis des années, je me bats pour l'hydrogène, mais ce n'est pas facile. C'est long à mettre en place et on le sait. Il y a aujourd'hui des voitures à hydrogène qui fonctionnent très bien et qui ne se développent pas. Pourquoi ? Parce que si vous faites le plein à Paris, vous ne savez pas où aller après. Donc, il faut un développement, mais cela prend du temps, cela prend de l'argent. Tous les problèmes d'écologie se posent en termes parfois contradictoires. Les échanges commerciaux avec les pays du Canada, il faut les arrêter ? Moi, je n'y suis pas très favorable, mais on sait aussi quelles sont les conséquences. Le problème de l'écologie, justement, c'est l'acceptabilité par cette génération par rapport à son développement actuel en fonction de ce que l'on veut pour le futur. Difficulté de cette accessibilité. La pollution globale dans le monde, il faut y être sensible. Il faut être tout à fait attentif à cela. Mais c'est comme le nuage de Tchernobyl, la pollution atmosphérique, elle vient de partout. Quand on voit la façon dont les Chinois, les Indiens, les Polonais, et certains Européens continuent à développer le charbon, je suis particulièrement inquiet. Cela trouble beaucoup plus notre atmosphère que ce que nous faisons en France, même s'il faut l'éviter en France. Mais nous sommes *peanuts* par rapport à ce qui se passe dans le monde. C'est un problème extrêmement complexe. Pas

seulement ici métropolitain, mais aussi mondial. Maintenant, on peut faire des choses ici, et je trouve que le rapport est effectivement intéressant.

Le problème des déplacements, Gérard CHAUSSET l'a aussi évoqué. Il avait utilisé une formule une fois qui m'a plu, que j'ai reprise x-fois. Si on veut éviter de se déplacer - je vois Monsieur DELLU qui sourit parce qu'il sait ce que je vais dire, mais c'est la réalité - en acceptant les habitants, à moins de les tuer ou les repousser, il faut bien les loger quelque part. Eh bien les loger, cela signifie qu'il faut construire des logements. Et moi, je tiens à vous dire que chaque fois que j'ai eu un projet comme cela, la principale opposante, c'était Madame DE MARCO, la collègue verte. Je sais que d'autres maires pourraient intervenir ici, ce n'est pas le Maire de Mérignac qui va me dire le contraire, le Maire de Bordeaux, le Maire de Talence actuellement. Dès que vous avez l'intention d'accueillir les habitants, naturellement, on vient s'y opposer. Il n'y a qu'à les envoyer à 30 km. Ils viendront en voiture parce qu'il n'y a pas de transport en commun. Dans la formule que j'ai souvent citée de Monsieur CHAUSSET, je rends à l'auteur, c'est : « Je préfère le béton que le bitume ». Cette réflexion aussi doit s'intégrer dans le règlement de la Métropole. C'est pour cela que c'est plus facile de faire des propositions dans une tribune électorale que dans la réalité du quotidien. Donc, il faut entrer dans le quotidien, être volontariste là-dessus et citation pour citation, moi, je vous citerai Churchill qui disait : « On doit changer ce que l'on peut changer. Il faut accepter ce que l'on ne peut pas changer, mais il faut avoir la sagesse de distinguer les uns des autres. »

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Que de philosophes ce matin. Dominique ALCALA.

M. Dominique ALCALA : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, je voulais simplement parler du problème des déchets. Effectivement, comme disait Fabien ROBERT, on peut toujours faire mieux. Cependant, la production d'ordures ménagères a baissé. Elle baisse, peut-être pas comme on s'y attendait de 10 % depuis 2010, mais elle baisse régulièrement.

Elle baisse parce que l'on associe une somme d'actions qui font que chacune produit un certain effet. C'est la distribution de composteurs à titre individuel. 35 000 au moins ont été distribués, et tout dépend après de l'implication de chacun. Moi, je fais chaque année deux distributions de composteurs sur ma commune. Je les charge dans les voitures. J'ai un taux de pénétration sur ma commune qui est le plus important, je crois de la Métropole. Donc, c'est un engagement de chacun. C'est le développement du compostage partagé. On a inauguré, il y a quelques jours, avec Emmanuelle AJON et Jérôme SIRI, un composteur partagé sur la Bastide. Il y en aura d'autres qui viendront.

Sur la tarification incitative ou dite plutôt « tarification à l'usage », effectivement, l'étude en cours montre ses limites. Il n'y a que Bordeaux qui fait cette expérimentation aujourd'hui. Il n'y a que cette Métropole et les autres sont dans l'attente de voir ce qui va se passer, les résultats que cela va donner pour éventuellement s'y lancer. J'ai eu Montpellier, il n'y a pas très longtemps, au téléphone, dans ce sens-là. On a fait un festival, le Festival ZZ (Zéro déchet Zéro gaspi) dont la fréquentation a été de 7 000 personnes environ. Alors, cela ne fait que 1 % de la population de la Métropole, mais c'était le premier et c'est toujours cela.

Quant aux incinérateurs, si on fermait celui de Cenon, ce serait une grande partie des territoires girondins qui n'aurait pas accès à l'incinération. Nous avons deux usines. Nous allons les avoir d'ici quelque temps qui seront les plus performantes en Europe de par leurs émissions de gaz. Il y a quelques jours, il y a eu une grève dans la région parisienne au niveau des incinérateurs. L'évènement a été classé comme une catastrophe écologique parce

que tout cela a été enfoui. Ils ont enfoui, en quelques jours, plus qu'ils n'avaient enfoui précédemment sur une année. Cet incinérateur que les élus de la Rive Droite soutiennent, produit de la chaleur, produit de l'électricité, alimente un réseau de chaleur qui va être amélioré d'ici quelque temps. Certes on peut l'alimenter par d'autres ressources, mais là, c'est une ressource, je dirais, quasiment gratuite. Nous pouvons mieux faire certainement, mais nous sommes, je pense, sur la bonne voie. Les équipes sont particulièrement engagées dans ce sens-là et pour elles, l'objectif essentiel du prochain mandat sera effectivement la réduction de la production des déchets d'autant que les autres actions seront déjà à peu près résolues.

Voilà ce que je voulais dire Monsieur le Président de manière rapide.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Christophe DUPRAT.

M. Christophe DUPRAT : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, juste pour vous donner deux mesures qui viennent d'être prises, il y a quelques semaines et qui vont bien dans le sens de l'amélioration. Vous savez que l'on transporte tous les jours 550 000 voyageurs dans nos tramways ou dans nos bus. Eh bien, depuis le 1er janvier, nos bus qui sont au GNV (Gaz naturel pour véhicules) qui constituent 72 % de notre flotte ont 25 % de biogaz à l'intérieur de la consommation de gaz. Tout cela, grâce au partenariat, comme l'a dit tout à l'heure Jacques MANGON, avec l'usine de méthanisation qui est dans le Médoc. Au-delà du fait d'utiliser du méthane du Médoc, cela permet de les faire fonctionner. La loi nous obligera en 2022 à être à 20 %, on est déjà à 25 %. Donc, nous avons pris de l'avance.

Et en même temps, depuis le 1er janvier, notre parc de tramway circule en électricité verte. Je rappelle que c'est un réseau électrique qui transporte 66 % de nos passagers tous les jours. C'est du concret. Là aussi, nous sommes en avance. Il y a des secteurs où nous sommes en avance. Il y a des secteurs où nous sommes en retard. C'est un tout, je pense, mais je crois que personne ici, peut-être à une exception, ne nie que nous avons beaucoup de choses à faire. Mais ne rayons pas ce qui a déjà été fait, moi je suis pour l'écologie positive et pas punitive.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Daniel HICKEL.

M. Daniel HICKEL : Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais d'abord remercier Alain CAZABONNE de m'inspirer l'introduction de ma courte intervention. Pour moi, c'est «Ni béton ni bitume », le moins possible en tout cas, et c'est beaucoup de matières grises, mais cela, vous m'avez déjà entendu le dire.

Deuxième chose, cela me fait une transition aussi vers une ancienne vie. Il se trouve que j'ai largement participé à élaborer le projet de l'Université de Bordeaux, et cela s'appelait « Vers un nouveau modèle d'université durable », c'était en mai 2010. Merci en tout cas à Anne WALRYCK d'avoir rappelé justement que maintenant Bordeaux Métropole fait partie d'une alliance justement avec l'Université pour tenir ce fameux label, et donc là, il y a sûrement beaucoup à faire.

Dernière chose, pour moi, et vous m'avez entendu là aussi le dire, le développement durable, c'est quatre piliers. Ce n'est pas seulement l'économie, le social, l'environnement, mais c'est aussi l'aménagement du territoire. Et demain, c'est toutes les politiques qu'il va falloir relire à l'aune du développement durable dans ces quatre piliers.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Alain SILVESTRE.

M. Alain SILVESTRE : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais juste dire que je suis atterré par le discours de Monsieur JAY. On ne devrait pas laisser dire cela dans notre assemblée.

Quand on regarde son discours, par contre, Monsieur JAY emploie toutes les deux phrases, le « je pense », « je crois », etc. Donc, on voit bien que Monsieur JAY n'est pas dans une démarche scientifique, mais dans une espèce de démarche idéologique pure et dure. Il se sert de la moindre occasion pour dérouler les thèmes nauséabonds de son parti. Et je pense qu'à l'heure de la gravité de la situation concernant la transition écologique, c'est tout simplement indigne et irresponsable de la part d'un élu de tenir de tels propos.

M. le Président Patrick BOBET : Brigitte TERRAZA. Merci.

Mme Brigitte TERRAZA : Oui, merci Monsieur le Président, juste une courte intervention pour remercier Anne WALRYCK avec qui, dans le cadre de ma délégation vélo, j'ai beaucoup travaillé et ce rapport est un peu le bilan du mandat effectivement.

Moi, je voulais juste revenir non pas sur le vélo, mais sur le fait que si l'on est conseillers métropolitains, on est aussi élus municipaux. On demande beaucoup à la Métropole dans le cadre de ses compétences et c'est normal sur ce thème-là, mais je pense qu'il va aussi falloir que l'on s'impose nous, maires et élus municipaux, les mêmes exigences dans nos communes. Je pensais notamment à tout ce qui est investissement et équipement, les écoles, les crèches, les équipements sportifs. Je prends l'exemple de Bruges, mais, bon, moi, je ne demande rien à la Métropole. On vient de lancer un groupe scolaire E4 C2 qui est le plus haut niveau d'exigence en termes de développement durable. Je me demandais pour le prochain mandat si justement pour démultiplier les efforts de la Métropole, c'est-à-dire non seulement au niveau de la Métropole, mais au niveau des communes qui la composent, il ne serait pas intéressant que les règlements d'intervention - et je pense au plan école justement qui a été voté il y a quelques mois - intègrent aussi des éléments de développement durable.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Le règlement, c'est déjà inscrit en grosse partie. Jean TOUZEAU.

M. Jean TOUZEAU : Juste un petit mot. Il a été fait allusion dans le rapport à des objectifs que nous nous étions fixés dans les aides à la rénovation énergétique sur les particuliers. Même si beaucoup reste à faire, et je partage la nécessité d'une mobilisation beaucoup plus forte de nos administrés et de nos communes sur ce point-là, nous avons quand même sur l'année 2019, grâce au travail fait dans le cadre de la consommation des aides à la pierre, mobilisé 6,5 millions d'euros pour des particuliers. Nous avons doublé les logements subventionnés. Là, j'évoque d'une façon très précise des objectifs que nous nous étions fixés et nous avons réussi à soutenir 729 logements.

Ce qu'il est important de constater, c'est que ce sont les propriétaires occupants les plus fragilisés qui ont bénéficié ainsi des aides que nous mobilisons. C'est quand même une réalité, près de 350 chaudières ont été remplacées. Des réhabilitations de résidences privées dans le cadre des copropriétés avancent bien, notamment 210 logements du Burck pour nos

amis de Mérignac et le programme d'intérêt général, le PIG, et l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) qui ont permis de faire bénéficier 173 logements de soutiens sur cette rénovation énergétique. On est là au cœur des politiques d'habitat. Autant tout à l'heure lorsque l'on évoquera la programmation de logement social, nous constaterons que les objectifs fixés ne sont malheureusement pas atteints, autant là, nous avons doublé entre 2018 et 2019 les dossiers soutenus pour les particuliers les plus fragilisés sur la rénovation énergétique.

Voilà Monsieur le Président. Nous ferons d'ailleurs cet après-midi le bilan de CLAH (Commission locale d'amélioration de l'habitat) avec les services de l'État et de la Métropole sur cette aide à la rénovation énergétique.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Nicolas FLORIAN.

M. Nicolas FLORIAN : Oui, Monsieur le Président, je ne vais pas rentrer à nouveau dans un débat technique. Exprimer des convictions, c'est louable. Exprimer des contradictions, c'est utile et nécessaire dans une période de débat électoral. Mais exprimer des contrevérités, c'est déjà plus regrettable.

Quand j'entends l'intervention de Monsieur HURMIC, je comprends mieux la différence fondamentale qu'il y a entre ce qu'il pense, ce qu'il propose et ce que nous sommes, et ce que nous représentons. Les témoignages des uns et des autres dans leur délégation de tout ce qu'ils ont pu mettre en œuvre depuis maintenant quelques années en attestent.

Au regret de lui dire que plutôt que d'être dans une logique technocrate du chiffre, nous sommes dans une logique de promotion, d'incitation, d'innovation. Et ce que je retiens de toutes les politiques publiques qui sont menées dans notre établissement et dans nos villes respectives, c'est que nous sommes dans un souci de faire adhérer nos concitoyens à cette urgence que tout le monde reconnaît. Je n'ai pas entendu ici ou là quelques candidats nous proposer de réinstaller des centrales à charbon sur notre territoire ou de rééquiper au diesel tous nos bus. Il y a une vraie convergence, une vraie adhésion sur cette urgence climatique, et nous, à notre niveau, il faut que nous soyons en capacité de mettre en œuvre des politiques publiques qui favorisent, qui créent de l'innovation et cela a été signalé jusqu'à maintenant.

Je regrette vraiment que l'on soit toujours dans ce débat du Yaka Faucon, cela a été dit, puis surtout dans cette logique de stigmatisation de celles et ceux qui, aujourd'hui, sont dans la promotion et dans l'innovation. Alors, bien sûr, qu'il reste à faire. Bien évidemment qu'il faut accélérer, mais plutôt que de parler de taxes, de privation, de culpabilisation, je préfère que l'on parle de filières nouvelles, d'innovations technologiques sur la transition énergétique. Cela a été dit, ce sont les réseaux de chaleur. C'est la filière hydrogène qu'il faut développer. C'est aussi cette capacité que nous avons à lutter contre tous les gaspillages. Préserver nos ressources. Être dans la sobriété parce que, comme le disait très justement Franck RAYNAL quand il s'agit de lutter contre la pollution, qu'est-ce qui est important ? C'est de préserver la santé de nos concitoyens. On veut avoir et on a une vision humaine de ce progrès parce que cela doit être un progrès et pas simplement une résistance. C'est ce qui différencie véritablement les projets que nous portons, et j'espère que c'est là-dessus d'ailleurs que nos concitoyens auront à juger.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Une dernière intervention, Monsieur DELLU.

M. Arnaud DELLU : Oui, Monsieur le Président, mes chers et chères collègues, très, très rapidement. Deux interventions en fait sont assez symptomatiques certainement, ce qu'il ne faut pas faire.

La première, évidemment, est-il besoin de le souligner dans cette assemblée, celle de Monsieur JAY qui nous explique que la propreté des trottoirs est plus importante que les défis du changement climatique, qui probablement d'ailleurs n'existent pas. Il suffit pour cela que Monsieur JAY prenne le bateau et aille demander aux habitants de Darwin, de Perth, de Sidney, d'Adélaïde, de Brisbane, s'ils pensent que le réchauffement climatique n'existe pas.

La deuxième chose, cher Alain CAZABONNE, c'est pour vous, car vous nous dites : « Il faut une politique des petits pas », mais je crois que c'est là où vous vous trompez complètement. Nous ne sommes plus dans le temps des petits pas. Maintenant, il faut y aller avec de grandes enjambées parce que justement, comme il a été dit par plusieurs intervenants, nous ne sommes plus dans le moment où il faut espérer. Nous sommes devenus dans le moment où il faut agir. Et, en l'occurrence, nous n'avons plus le temps, si nous voulons éviter une société où l'écologie serait punitive et se traduirait en sanctions, il nous faut agir rapidement et énergiquement. Et là, effectivement, c'est de la volonté politique.

Moi, ce que je veux retenir du rapport de Madame WALRYCK, c'est que tout le monde veut aller dans le même sens, mais, par contre, j'insiste, il faut aller beaucoup plus vite.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Anne WALRYCK pour une petite synthèse.

Mme Anne WALRYCK : Oui, Monsieur le Président, je vais être très, très brève parce que les interventions des uns ou des autres ont apporté un certain nombre de précisions. Je m'inscris évidemment en faux par rapport à l'intervention de Pierre HURMIC dans de très nombreux domaines et Nicolas FLORIAN vient de le rappeler. Juste quand même en écho à ce qui a été dit sur le vélo, on ne peut pas dire que la pratique du vélo a reculé. C'est vraiment n'importe quoi. Elle a progressé depuis le début de cette mandature sur notre Métropole de 58 %, et simplement de 8 % sur la dernière année. Donc, il ne faut quand même pas raconter n'importe quoi.

Après, il y a beaucoup de choses qui ont été reprécisées par les uns et par les autres. Pour Monsieur JAY évidemment, je peux peut-être lui faire une suggestion, c'est d'adresser un petit tweet, qui est le mode de communication favori de Donald TRUMP, au Président des États-Unis. Je pense qu'il risque de faire le buzz, puisqu'il est apparemment sur la même longueur d'onde.

Des précisions ont été apportées sur les éléments et je remercie Franck RAYNAL d'avoir mis en avant ce que je n'ai pas eu le temps de souligner dans ma présentation, mais il y a eu de grandes avancées, et justement sur la problématique de la santé en lien avec l'environnement. Je vous rappelle que nous avons acté et voté notre premier contrat de santé métropolitain l'année dernière en 2019, et que précisément sur les cinq axes, il y en a un qui fait la part belle à cette problématique de la santé en lien avec l'environnement. Donc, on est parfaitement en phase là-dessus. On a bien conscience que cela devient un enjeu majeur avec une inquiétude souvent d'ailleurs surestimée par les gens au regard de la situation réelle. Je vous rappelle que dans notre plan d'action, il y a des mesures tout à fait innovantes.

Nicolas FLORIAN soulignait l'investissement que l'on avait fait et que nous allons poursuivre sur l'innovation et l'expérimentation. Dans tous ces domaines-là, on a beaucoup avancé et

pas que, comme l'a dit Clément ROSSIGNOL-PUECH, en termes de boîtes à outils. Certes dans quelques domaines, on en a développé, mais pas que. On a développé des actions qui sont très prometteuses et beaucoup d'expérimentations qui si elles s'avéraient à impact fortement positif, ont capacité à être ensuite largement diffusées, métropolisées et même au-delà de nos frontières.

Je ne reprendrai pas toutes les interventions, mais sur l'usine d'incinération de Cenon, je vous rappelle parce que certains ont l'air de le découvrir, que nous avons voté le fait de poursuivre son fonctionnement qui alimente le réseau de chaleur des Hauts de Garonne jusqu'en 2027. Nous avions indiqué qu'il y aurait une étude très sérieuse de faisabilité et d'opportunité qui serait lancée là en 2021-2022. Donc, il y a une vraie étude, une vraie réflexion et une vraie prise de décision qui doit être prise à cet égard.

Sur l'aéroport, comme vous le savez, en effet la gouvernance a récemment changé. Il y a eu un conseil de surveillance avec un document extrêmement encourageant qui a pris acte des efforts à faire en matière de politique environnementale. Et je vous rappelle, par ailleurs, que nous avons voté au dernier Conseil métropolitain du mois de décembre le plan de prévention contre le bruit pour faire écho à tout ce qui a été dit. Les mesures ont été prises et j'ai fait rajouter dans notre plan d'action sur le CLS, le contrat de santé local – n'est-ce pas Christine BOST – cette problématique à prendre en compte sur les nuisances liées au bruit dans la zone aéroportuaire y compris avec les bruits émergents, mais également sur la rocade. Donc, on est bien dans cette perspective-là. On l'a bien prise en compte.

Sur les enjeux nature, je n'avais pas beaucoup développé, mais Clément ROSSIGNOL-PUECH a bien exposé toutes les avancées qui ont été conduites et qui devraient donner lieu à des actions assez fortes et volontaristes en début du nouveau mandat.

Sur les déchets, Dominique ALCALA a répondu.

Et je souscris pleinement à ce qui a été dit par Daniel HICKEL. Il faut que nous avancions sur ces sujets. Il faut beaucoup de matière grise. Il faut que l'on mobilise toutes les forces vives en la matière. J'ai évoqué notre rapprochement très important avec l'université qui conduit à un plan d'action ayant fait l'objet d'une labellisation au mois d'octobre dernier, et également avec tout l'écosystème qui a des innovations à proposer, les laboratoires, les grandes écoles, les start-ups. On a donné quelques exemples, et vous les avez également dans le rapport.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je voulais rajouter pour répondre très rapidement aux questions posées, et encore une fois, je me permets à nouveau de remercier chaleureusement les directions et les services qui ont travaillé d'arrache-pied au cours de ces six dernières années, et, bien sûr, tous les élus.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. J'ai reçu une triste nouvelle au tout début de ce débat qui a duré près de deux heures, je l'ai gardée pour moi pour l'instant. Le cycliste qui a été percuté, il y a quelques jours, par un tramway est mort ce matin. Donc, je voudrais, en votre nom, à toutes et tous, présenter, bien sûr, nos plus sincères condoléances à sa famille. Cela fait partie des risques de la mobilité en général mais c'est une mauvaise nouvelle que je voulais vous annoncer.

Quelques mots de conclusion. C'est sûr, ce débat, il est capital. Il est très grave, la preuve, il nous a tenus presque deux heures, mais cela me semble important de rappeler que l'on est tous concernés, Anne WALRYCK vient de le dire.

Il faut être modeste, et là, je rejoins les propos du Sénateur Alain CAZABONNE, mais pas modeste dans les intentions, sûrement pas. Il faut être modeste dans la manière dont on aborde le sujet, dans la manière dont on se targue les uns ou les autres de résultats qui ne sont pas toujours à la hauteur de ce que l'on souhaiterait.

Dans ce domaine, je crois qu'il faut savoir écouter parfois la sagesse de certains. Gérard CHAUSSET, dans toute sa sagesse, a posé les bonnes questions. Les déchets, l'eau, l'aéroport sont de vraies bonnes questions et les réponses seront à la hauteur du courage que nous aurons nous-mêmes bien sûr.

Pour l'aéroport, je voudrais quand même vous rassurer, le plan d'orientations stratégiques a bien pris en compte toutes nos remarques, et nous l'avons fortement demandé à l'aéroport. Nous avons rencontré Pascal PERSONNE avec Alain ANZIANI la semaine dernière, on est bien dans cette direction. Et j'espère que, dans la prochaine mandature, nous pourrons effectivement auditionner les responsables de l'aéroport dans ce domaine, cela me paraît sage.

Il faut être modestes et raisonnables dans nos interventions, et je m'adresse plus à Pierre HURMIC dans ce domaine. Mon cher Pierre HURMIC, on ne peut pas accuser les personnes qui exposent un dossier de présenter les chiffres quand ils arrangent, et pas quand ils ne les arrangent pas parce que vous faites la même chose. Quand vous nous parlez de « Le vélo, cela va mal » parce que l'on a été déclassé, ce n'est pas cela du tout. Moi, je trouve que c'est très bien de perdre deux places quand on est excellent, mais qu'il y en a encore plus d'excellents que soi, tant mieux. Cela veut dire que l'on travaille tous dans le bon sens. Que chacun fait des efforts colossaux. Et si on se fait dépasser, ce n'est pas très grave dans la mesure où on fait vraiment des choses. On peut démontrer que l'on a un plan d'action vélo extrêmement percutant, performant et dynamique. Alors, encore une fois, ne donnons pas aux autres nos propres vicissitudes. Cela me paraît plus sage.

De la même manière, vous avez tendance parfois à vouloir nous donner des leçons, c'est votre droit le plus absolu, on peut les entendre. Mais quand on donne des leçons, il faut être sinon exemplaire, au moins cohérent. Vous nous parlez de pollution autour de l'école Anne SYLVESTRE, très bien. Monsieur le Maire de Bordeaux vous a parfaitement répondu. Je connais ce dossier, vous vous en doutez également. Quand la pollution submerge tous les matins la Ville du Taillan et qu'une chose est proposée, il faut être cohérent, il faut penser vraiment que la déviation est une bonne solution. Voilà. C'est une manière de vous dire aussi : « Restons modestes dans nos interventions. Restons cohérents » parce que ce sujet-là mérite vraiment autre chose que des chamailleries de bas étage qui ne font pas avancer le dossier.

Et pour conclure, je voudrais vous donner quelques résultats. Anne WALRYCK a abordé les 21e Assises européennes de la transition énergétique qui se sont tenues à Bordeaux au mois de janvier. Nous avons obtenu, la Ville de Bordeaux comme la Métropole, le label Cit'ergie avec une moyenne de 70 points sur 100, pratiquement 70. Alors, tenez-vous bien, si nous n'avions été jugés que sur la mobilité où là nous avons 78, nous aurions effectivement ce fameux Gold. Qu'est-ce que cela veut dire, alors que l'on est tous conscients que la Métropole est engorgée à certaines heures du jour ? Je vais vous dire « Cherchez l'erreur » entre 78 où nous serions labellisés Gold puisqu'il faut être au-delà de 75 et la réalité que l'on voit sur place. Cela veut dire que l'on peut avoir deux regards : premier regard, c'est le classement. Cela ne veut rien dire. Une labellisation, cela ne veut dire pas grand-chose. Deuxième regard, cela peut vouloir dire surtout que toutes les superstructures, tous les engins de mobilité, tout ce que l'on peut proposer comme solution, sont là. 78 points sur 100, cela veut dire qu'elles sont là.

Et là, je reviens vers ce qu'a dit Clément ROSSIGNOL-PUECH tout à l'heure. Le comportement, c'est peut-être ce qui nous attend demain. Il faudra sûrement avoir du courage. Les outils, on les a tous, pratiquement. Il faut s'en servir. Et là je rejoins la proposition de Clément ROSSIGNOL-PUECH. Il va falloir avoir du courage durant la mandature qui nous attend. Ayons du courage. Ne nous chamaillons pas. Je crois que l'on a mieux à faire. Ayons du courage pour poser des choses réalistes, réalisables et performantes.

Cela sera ma conclusion. Il n'y a pas de vote. Donc, nous actons que ce dossier a été présenté.

Communication effectuée

Madame la Secrétaire, vous avez la parole pour la suite des événements.

Mme Claude MELLIER : Nous allons aborder le Sommet Afrique France 2020 – Accueil et organisation – Convention – Décision – Autorisation par Monsieur Nicolas FLORIAN.

M. FLORIAN
(n°20) Sommet Afrique France 2020 - Accueil et organisation - Convention - Décision - Autorisation

M. Nicolas FLORIAN présente le rapport.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Jacques PADIE.

M. Jacques PADIE : Monsieur le Président, mes chers collègues, avant de venir au sujet précis de la délibération, je voudrais vous faire part de mon sentiment sur ce sommet qui a été habilement nommé Afrique France pour ne pas rappeler les périodes sombres de la France Afrique qui sont pourtant bien présentes encore dans les esprits et malheureusement aussi toujours d'actualité.

Difficile de ne pas aborder ici la politique étrangère de la France et tout particulièrement en Afrique. Alors que l'on nous parle du nouveau monde, un état qui convoque un continent entier avec 54 chefs d'état africains, c'est bien le vieux monde de la France Afrique. Malgré 60 ans d'indépendance, la domination coloniale et néocoloniale continue. Sur tous les plans, la France continue d'exercer une domination sur le continent africain : monétaire, économique, militaire, diplomatique, culturel. Les domaines ne manquent pas. Tout cela en maintenant souvent des régimes qui bafouent les droits humains et interdisent l'émancipation des peuples. Le Togo qui doit voter la semaine prochaine pour ses présidentielles en est un bel exemple. Depuis des années, la fraude électorale est érigée en système pour maintenir le statu quo et le pouvoir en place.

Malgré les promesses de la fin de la France Afrique faites lors du discours du Président MACRON à Ouagadougou en 2017, l'Afrique est toujours vue comme un espace d'influence à maintenir ou à conquérir sur le plan militaire, économique, géostratégique ou culturel. L'État français participe à entretenir des relations économiques non-équitables au profit des grands groupes, notamment français dans le domaine du BTP (Bâtiment Travaux Publics), des transports ou de l'assainissement.

Aujourd'hui, il est temps d'entendre la voix des peuples africains qui aspirent à être réellement indépendants et autonomes et qui ont les ressources pour pouvoir assumer leur destin. Oui, les peuples africains aspirent à l'émancipation et à la démocratie. L'exemple du Cameroun mettant fin au contrat de Bolloré qui avait, de son propre fait, privatisé leur port est un exemple parmi tant d'autres. Non, l'Afrique ne doit plus être le terrain de jeu de grands groupes avec la complicité des différents gouvernements français. Ce beau continent si riche en diversités culturelles et en ressources doit être maître de son destin et de son avenir.

À ce propos, j'ai lu la petite brochure bleue qui nous a été donnée. Je vois un couloir immersif, je cite : « À l'entrée du salon, les visiteurs sont plongés dans un univers d'une ville africaine, leurs sens sont immédiatement stimulés. » Je ferme les guillemets. Cela me rappelle les expositions coloniales, pardonnez-moi, chères au XIX^{e} siècle et beaucoup moins chères à nos amis africains.

Pour finir, permettez-moi, enfin, de m'arrêter sur les conditions d'accueil de ce sommet et les conséquences pour notre collectivité, et surtout pour ses habitants. La réception de ce sommet est chiffrée à la louche à 1,3 million d'euros pour notre collectivité. On peut parler des subventions du Ministère des Affaires étrangères qui est organisateur de ce sommet. 900 000 euros pour pouvoir louer durant dix jours les halls 1 et 2 du Parc des expositions dont nous sommes propriétaires et actionnaires à hauteur de 80 % de la SPL (Société publique locale) chargée de la gestion de ces équipements. Enfin, je vous rappelle que Bordeaux Métropole a financé à hauteur de 25 millions les travaux pour la construction du nouveau hall. Pour toutes ces raisons, nous trouvons contestable cette dépense.

Enfin, 150 000 euros sont annoncés pour un plan de mobilité qui tient en quatre lignes alors que nous imaginons tous les désagréments lourds que va représenter ce sommet pour la mobilité de nos concitoyens durant ces trois jours où Bordeaux sera certainement sous haute surveillance comme a pu l'être Biarritz lors du dernier G7. Ce plan de mobilité demande à être développé et précisé.

Ainsi au total, cet événement proposé par le Président MACRON devrait coûter au bas mot 1,3 million d'euros à notre collectivité. Les habitants apprécieront.

Pour toutes ces raisons, nous nous associons aux différents associations, artistes et acteurs d'Afrique, ici à l'initiative d'un contre-sommet alternatif et festif, et nous voterons contre cette délibération. Ce sera l'une de mes dernières puisque moi, je ne me représente plus, je vous en remercie néanmoins.

M. le Président Patrick BOBET : Merci Monsieur PADIE. Michèle DELAUNAY.

Mme Michèle DELAUNAY : Monsieur le Président, chers collègues, ce projet et ce sujet sont totalement fondamentaux, et je suis assez fière qu'ils figurent dans ce dernier Conseil de Bordeaux Métropole d'une mandature. Quelles que soient les remarques que l'on puisse faire sur les coûts ou autres, il faut que nous mettions cette question du lien avec l'Afrique totalement au centre de nos préoccupations. En fait, l'Europe et l'Afrique sont un seul et même continent qui est séparé, je vous le rappelle, par 15 kilomètres. 15 kilomètres qui sont bien souvent le lieu de drames et de morts. Pas les 15 kilomètres mêmes, mais la mer qui nous sépare de ce continent.

Je ne veux pas être trop longue et je ne dirai que quelques éléments. Premièrement, en ce qui concerne notre pays proprement dit, l'Afrique est l'avenir de la langue française, et actuellement le point fort de la langue française. Il ne faut certainement pas considérer cela

comme un objet de colonisation, loin de là. Il est important que l'Afrique manie, utilise des grandes langues à portée mondiale, et c'est un outil, il ne peut pas y en avoir de meilleur, de culture et d'enseignement réciproque. Bordeaux est, de ce point de vue, très bien située en effet pour accueillir ce sommet, cette réunion parce qu'elle est de longue date, grâce à l'école de santé navale initialement, et grâce maintenant à notre université, un élément fédérateur. Bordeaux reçoit beaucoup d'étudiants africains, et je tiens à saluer l'université qui a dérogé à une loi stupide qui voulait augmenter les frais d'inscription à l'université de manière déraisonnable et décourageante pour les pays africains.

Alors, je ne voudrais pas être que dans le positif et dans ce qui nous est favorable. J'ai été, depuis des années, absolument atterrée que nous n'agissions pas davantage comme l'avait proposé, vous vous rappelez peut-être, le projet Borloo d'électrification de l'Afrique. L'Afrique, disons-le, cela tombe sous le sens souffre d'un excès de chaleur. La vie y est souvent, dans beaucoup de pays, difficile, aride. Pour une fois, nous avions la chance de transformer cette chaleur, cet ensoleillement quelquefois très dur à vivre en une force incroyable puisque l'on considérait que le Sahara pouvait alimenter en électricité l'Europe entière, l'ex-URSS comprise à l'époque. Donc, nous n'avons pas fait tout ce qu'il fallait, je crois, pour cette électrification de l'Afrique. Quand on va dans un pays africain, on est effaré de penser que l'énergie pour, par exemple, rafraîchir, refroidir les salles de cours, les universités, coûte si cher. Pas assez d'Africains ont accès à l'énergie qui leur permettrait d'étudier, de soigner, etc., dans des conditions satisfaisantes.

Donc, moi, mon souhait est très concret. Bien sûr, renforcer les liens culturels, mais accélérer aussi cette transformation de l'Afrique qui deviendra une très grande puissance en elle-même, car finalement, j'en terminerai par-là, l'Europe n'est que l'archipel de l'Afrique. Nous devons établir des liens fondamentaux, j'oserais dire des liens de sang parce que le sang, c'est aussi la culture, l'histoire, etc., et les projets. Je vous remercie.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Nous partageons vos propos toutes et tous ici. Pierre HURMIC.

M. Pierre HURMIC : Oui, Monsieur le Président, chers collègues, nous ne contestons pas du tout l'intérêt que pourrait représenter un tel sommet s'il pouvait permettre de contribuer à définir une nouvelle coopération avec l'Afrique sur la thématique très intéressante des villes et territoires durables.

Cependant, cela ne dépendra pas de nous, c'est un sommet organisé par l'État. C'est bien l'État l'organisateur, la délibération nous le rappelle. La France organisera du 4 au 6 juin le 28e Sommet Afrique France des chefs d'État, etc., dans la continuité de l'engagement pris par le Président de la République en novembre 2017. Donc, c'est bien un sommet de l'État.

Ce que nous contestons dans la délibération qui nous est aujourd'hui proposée, c'est le financement. On finance cette manifestation étatique sur laquelle nous aurons, je le redis, peu d'influence puisqu'elle réunit le Président de la République et des chefs d'états. On la finance à hauteur de 1,3 million d'euros. Je pense que ne serait-ce que le montant de la somme aurait pu permettre que l'on en délibère ici avant d'être mis devant le fait accompli, c'est-à-dire une délibération de financement. On en parle vraiment aujourd'hui pour la première fois. Ce financement que nous impose l'État fait partie d'une stratégie nationale que nous sommes assez nombreux ici dans cette assemblée à contester qui consiste à ce que l'État transfère de plus en plus ses charges régaliennes sur les collectivités. Je pense qu'il est dans le rôle des collectivités et de notre assemblée de résister. On ne peut pas en même temps se plaindre

que l'État réduit sa contribution à nos budgets, et accepter passivement de financer un certain nombre de contributions qui sont du domaine des interventions régaliennes de l'État.

Je ne veux pas être long, mais j'ai noté dans la présentation de ce sommet : « Compte tenu du format inédit de l'événement ». Mais ce qui est inédit, c'est un sommet de l'État qui est largement financé par une collectivité locale à hauteur des proportions que l'on vient de rappeler, 1,3 million. Donc, cela, c'est inédit. Je n'ai pas envie que l'on soit pionnier pour ce genre d'inédit. Nous sommes très, très critiques sur cette participation exorbitante qui nous est aujourd'hui imposée. Vous allez me dire « On aura des répercussions pour nos entreprises, etc., », mais c'est quand même un sommet de l'État. C'est une dérive grave contre laquelle nous tenons aujourd'hui à prendre position Monsieur le Président, mes chers collègues. Merci.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Je parlais de cohérence. Je vous rappelle que l'on parle quand même de ville, de territoire durable. Je pensais que la durabilité était un de vos chevaux de bataille, que nous étions en croisade permanente. Je suis quand même étonné. Monsieur NJIKAM Pierre de Gaëtan.

M. Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, d'abord, en cohérence avec ce que vous avez dit au début de notre séance, je veux remercier pour leur travail certains de nos collègues qui quittent ce Conseil à l'occasion des prochaines municipales. Cela ne surprendra personne ici que je veuille, avant de m'exprimer sur cette délibération, d'abord dire un mot particulièrement affectueux et un mot de reconnaissance, un mot de gratitude, et lui exprimer une certaine forme de filiation, à mon ami et collègue Michel VERNEJOUL. Michel VERNEJOUL, et cela a un rapport avec ce que je dirai après, aura engagé de manière véritablement inédite, très profonde et signifiante notre Métropole sur le continent africain. Nos communes, selon diverses modalités, sont bien sûr directement ou indirectement, à travers leurs acteurs, engagées sur l'Afrique via la coopération décentralisée, et un certain nombre d'initiatives de solidarité internationale. Mais jamais notre Métropole n'avait engagé une relation aussi forte, et aussi signifiante pour les questions que nous allons débattre avec le continent africain. Merci Michel de l'avoir portée avec tout l'enthousiasme et la force qui est la vôtre, et bien sûr, merci également aux services de la Ville et de la Métropole qui nous ont accompagnés pendant cette mandature.

Revenons au sujet de notre délibération, chers collègues. Au moment où il serait tentant de focaliser nos débats sur le coût du sommet en oubliant les fortes retombées pour nos communes et pour les acteurs économiques, universitaires, culturels, et autres de notre Métropole, permettez-moi, avec une certaine gravité que du reste le cadre solennel de notre assemblée m'autorise, de rappeler de quoi le sommet Afrique France accueilli à Bordeaux est véritablement le signe. C'est le signe de notre capacité politique à reformuler une certaine vision de l'action internationale qui enregistre les nouveaux temps du monde, et donc les nouveaux temps de l'Afrique. Très récemment, les Ateliers de la Pensée de Dakar, pilotés par Achille MBEMBE, Felwine SARR, ont rappelé la mobilisation des archives du monde, et cela a un rapport avec ce que vient de dire de manière extrêmement spécieuse et maladroite Pierre HURMIC parlant d'un sommet de l'État. Non, ce n'est pas le sommet de l'État, c'est notre sommet à tous.

Le sommet Afrique France, c'est la capacité que nous avons à nous ajuster à ce temps de l'Afrique où déjà nous considérons que ce qui s'y passe ne nous est pas indifférent et que le temps de l'Afrique est inséparable du nôtre. C'est donc le sommet de l'entrelacement, le sommet de la communauté de sort, et c'est dans cette livraison d'André DELPONT que je

revisitais la semaine dernière qu'il nous invite à cet effort de changer le paradigme, de considérer la relation avec l'Afrique comme un véritable atout de notre Métropole.

Mes chers collègues, les acteurs de notre Métropole, les acteurs économiques, les universitaires, les acteurs culturels, les acteurs associatifs, les diasporas sur nos territoires perçoivent ce sommet Afrique France comme l'occasion inédite d'aller à la rencontre de ces actrices et de ces acteurs qui font émerger de nouvelles formes inédites de vie sociale et de vie politique sur le continent africain. Voilà qui explique donc leur mobilisation à travers la démarche que nous avons engagée depuis maintenant quelques mois, dénommée « Bordeaux Métropole à l'unisson du sommet », une mobilisation et un engagement qui en traduisent évidemment l'intérêt métropolitain.

Mobilisation des acteurs économiques. Nous étions hier après-midi à la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, et avec le Président, nous avons noté une extraordinaire mobilisation de nos acteurs économiques. Je cite la Chambre de commerce, bien sûr, Invest Bordeaux, Bordeaux Technowest, Héméra, et bien d'autres.

Mobilisation de nos universités et grandes écoles. Je voudrais aussi, comme un clin d'œil de gratitude, dire combien aujourd'hui l'ISPED qui est un des fleurons du rayonnement universitaire de Bordeaux s'est engagé, l'université de Bordeaux, avec une vingtaine de conférences, l'université de Bordeaux Montaigne, le laboratoire Les Afriques dans le monde, deuxième laboratoire en Europe sur les études africaines au point où d'autres puissances qui envisagent ou qui sont déjà projetées en Afrique viennent à Bordeaux pour travailler avec l'Afrique.

Mobilisation, je le disais, de toutes les sensibilités humaines et franco-africaines de nos territoires, ces diasporas à travers une cinquantaine d'événements aujourd'hui recensés, et qui couvrent plus de 15 de nos communes.

Ce sont tous ces acteurs qui iront à la rencontre de l'Afrique, et bien sûr, à ce stade, pour répondre aux préoccupations sur ce point - pour aussi peut-être répondre à Pierre HURMIC, mais dont je constate quand même qu'il ne s'est vraiment pas plongé sur le réel contenu et le sens véritable de ce sommet, je tiens à dire que toute cette Afrique ne pourrait nous rencontrer si l'État n'avait pas pris également un certain nombre d'engagements que vous retrouverez aux pages 8, 9 et 10 de la convention, et je ne vais pas m'y étendre.

Chers collègues, on voit bien que le sommet Afrique France est le signe de la façon dont nous nous engageons à co-construire notre rapport à l'Afrique, donc notre rapport au monde, c'est-à-dire finalement notre rapport à nous-mêmes. Alors, je voudrais vous remercier d'apporter votre soutien à cette délibération.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Michel VERNEJOUL.

M. Michel VERNEJOUL : Monsieur le Président, mes chers collègues, d'abord Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM, si nous avons réalisé ce que nous avons eu à réaliser, c'est parce qu'il y a eu un travail d'équipe entre votre délégation au titre de la Ville de Bordeaux et la mienne au titre de celle de la coopération décentralisée, et c'est vrai que l'on a changé le modèle.

Moi, quand j'entends l'intervention peut-être légitime sur certaines données de Monsieur HURMIC et de Jacques PADIE que j'ai eues en commission, Cher Jacques, moi je suis vraiment stupéfait, heurté de vos propos, cette espèce de charabia toujours éternel sur la

culpabilité de la France. Vous voulez que l'on parle des rapports avec les Américains, les Russes, et les Chinois actuellement ? Il faut que la France retrouve sa pleine place en Afrique, et porte les efforts nécessaires. Et le choix de la Métropole et de la Ville de Bordeaux n'est pas un choix neutre, c'est parce que quelque part il y a un travail réel qui a été engagé dans le cadre de la coopération décentralisée.

Je vais en donner quelques exemples. Ce matin, on a voté quatre délibérations concernant la coopération décentralisée, certes groupées, mais votées. Deux concernant l'eau et l'assainissement, une concernant les associations de coopération qui interviennent dans la Métropole bordelaise, en Gironde, en Région, interventions sur le Congo, le Bénin, le Burkina Faso, le Togo, la Mauritanie, et le Maroc. Au niveau de la Métropole, nous intervenons sur plusieurs dossiers, des dossiers portés par la ville de Bordeaux, Ramallah en Palestine, sur des conduites d'eau, Bamako au Mali sur l'eau potable dans des quartiers. Et nous, au niveau de la Métropole, dans le lien avec Douala sur l'hôpital Laquintinie concernant une couverture en eau potable de l'établissement en partenariat avec le CHU de Pellegrin et l'association Téo.

Une autre délibération, à mes yeux, est importante, symbolique, c'est les chantiers jeunes, dans le cadre de l'insertion. Un chantier jeunes avec des jeunes en totale rupture d'insertion sociale et professionnelle à Bacalan sur le quartier Bordeaux Maritime, 8 jeunes de Bordeaux qui vont aller dans un quartier extrêmement défavorisé, le quartier de Makepe Missoke, pour réaliser dans le cadre du 1 % 8 bornes fontaines, un mini-château d'eau, et eux, vont attaquer la réhabilitation de l'école. Et pour avoir vécu cette expérience depuis longtemps, à l'exemple un peu du projet MAQUITAINE qui est développé par la Région sur les insertions et la mobilité des jeunes, je pense que ces chantiers sont mobilisateurs et prennent tout leur poids et leur sensibilité dans l'action de terrain.

Oui, il y a eu un choix politique du Chef de l'État de décentraliser les actions, évidemment, il y a toujours des conséquences, mais je crois que c'est une volonté forte, et je pense que cela apporte une vraie reconnaissance à l'attractivité de la Métropole.

Et puis, il y a eu aussi la rencontre avec Alain JUPPÉ. Oui, les deux hommes se sont entendus, mais Alain JUPPÉ n'y est pas allé simplement parce qu'il s'appelle Alain JUPPÉ. Certes il a un passé, une histoire, mais il avait un véritable dossier. Ce dossier, c'était aussi un exemple, je vais vous en donner deux, de la reconnaissance du travail qui a été réalisé par la Métropole de Bordeaux et par la Ville de Bordeaux en matière de coopération décentralisée. Les journées nationales des diasporas africaines sont un élément unique et mobilisateur en France autour de la femme africaine. Venez-y, et je vous promets que vous en ressortirez transformés par les témoignages de toutes ces femmes africaines qui changent les choses pas à pas, parce que cela ne va pas se changer brutalement, mais qui le font.

Et puis, il y a l'intervention que nous faisons au plan culturel et artistique. Je pense au partenariat avec mon collègue Jean-François ÉGRON à Cenon dans le cadre de Musiques de nuit. Il a vu comment on arrivait à mobiliser beaucoup de jeunes de Bordeaux Métropole autour de cette thématique.

Il y a de même le travail de coopération que nous avons réalisé dans le cadre de la mutualisation. Cela concerne les villes de Bordeaux et la Métropole bordelaise. Cela concerne le Burkina Faso, le Mali, la Palestine, le Cameroun. Des dossiers, avec le dossier chantier jeunes. Et ces dossiers, parce que l'on a su communiquer, ont été extrêmement reconnus par le Ministère des Affaires étrangères à travers les Consulats, les Ambassades. Les thématiques qui sont proposées sont les suivantes : accès aux services essentiels, nourrir les villes et consommer durable, se déplacer à la ville, vivre dans la ville, aménager et améliorer la ville, connecter la ville, financer et structurer les projets. Cet engagement, nous l'avons

obtenu parce que nous aussi, dans les projets que nous votons ici, et dans les actions que nous menons collectivement au niveau de la Métropole, nous engageons des actions réelles dans le cadre de la ville durable sur la mobilité, l'eau, l'assainissement, les déchets, les liens universitaires, le développement économique, la culture et la santé. Voilà donc des actes et des réalisations concrètes sur lesquels nous nous sommes engagés. Tout cela montre que notre Métropole est attractive, et cela concerne aussi tout l'engagement des forces vives de la Métropole. Cela justifie le soutien au sommet africain qui doit se dérouler à Bordeaux Métropole.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Quel enthousiasme ! C'est dommage que le poste de Jean-Yves LE DRIAN ne soit pas libre. C'est très dommage. Arnaud DELLU.

M. Arnaud DELLU : Oui, mes chers collègues, tout événement, en fait, qui permet la rencontre de cultures et de peuples différents, voisins, est une chance en soi. Cependant, le format politique de cet événement n'a rien de vraiment rassurant puisqu'associer la vision politique, sous-entendue celle du Chef de l'État qui jusqu'ici est demeurée quand même particulièrement en vieux monde, et les acteurs économiques - la vidéo qui nous a été diffusée place la société civile au même niveau et au même plan que les institutions financières - n'a rien en soi de rassurant sur la revitalisation équitable des relations entre le continent africain et la France. Pour être honnête, dans cette préparation, la seule chose qui me rassure tout à fait à cet instant, c'est l'engagement avec tout son cœur et tout son talent de notre collègue Pierre de Gaëtan NJIKAM, et je n'oublie pas évidemment l'apport significatif dans les évolutions de la coopération métropolitaine de Michel VERNEJOUL.

Je me suis étonné en commission des finances, effectivement, de la facture qui nous est laissée. C'est une forme de transfert de charges de l'État vers les collectivités, une fois de plus, déguisé. Cela a été dit à plusieurs reprises dans cette assemblée par tout le monde d'ailleurs pour la sécurisation des grandes manifestations et les coûts induits par les exigences certainement légitimes de la Préfecture en matière de sécurité. C'est sans doute vrai aussi pour ce cas. En l'occurrence, peut-être que la Métropole s'est tiré un peu une balle dans le pied dans le contrat qui la lie avec le lieu où va se dérouler l'événement puisque nous sommes obligés de payer alors même que nous sommes largement actionnaires à 80 %. Peut-être ne serait-ce pas à nous de payer pour un événement que nous n'avons pas commandé ? Il s'avère qu'à longueur de temps, nous entendons les jérémiades de certains collègues qui se plaignent de la baisse des dotations. Alors, avant 2017, c'était dramatique. Après 2017, c'est bénéfique, paraît-il. Mais toujours est-il que c'est toujours vrai à cet instant. Et ce qui est vrai pour cet événement l'est pour les précédents aussi, et le sera pour les futurs. Donc, peut-être serait-il tout à fait pertinent de considérer le fait de refacturer aux organisateurs, c'est-à-dire à l'État, ce que nous jugeons légitime de refacturer même si nous bénéficions partiellement, évidemment, du rayonnement.

M. le Président Patrick BOBET : Cela, il ne faut pas le dire tout de suite. On verra plus tard. Daniel HICKEL.

M. Daniel HICKEL : Monsieur le Président, chers collègues, nous avons abordé à travers le précédent rapport le grand défi Développement durable. Je souhaite dire un mot de l'autre grand défi qui est le défi démographique. Je rappelle simplement qu'actuellement l'Afrique, globalement, a 1 300 000 000 d'habitants. Les projections 2100 de l'ONU (Organisation des Nations Unies) tout à fait officielles, c'est 4 500 000 000. Cela veut dire +3,2 milliards d'habitants, c'est près de 90 % de l'augmentation globale de la population sur la planète.

Donc, cela, il faut bien l'avoir en tête. Conséquence positive pour les Français, on va passer de 200 millions de locuteurs français actuellement à 700 millions en 2050. Donc, cela, c'est extrêmement positif.

Dernière chose, je voudrais rappeler la responsabilité particulière de Bordeaux dans ses relations avec l'Afrique, et notamment pour avoir traîné un peu mes guêtres dans ce domaine-là, au niveau de l'université.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Zineb LOUNICI.

Mme Zineb LOUNICI : Merci Monsieur le Président. Mes chers collègues, l'histoire entre la France et l'Afrique ne peut pas se résumer à la colonisation ou au néocolonialisme. Ce sommet est l'occasion d'écrire une nouvelle page de cette histoire, et le choix de Bordeaux est plutôt un choix judicieux qui éclairera la Métropole. L'Afrique est aujourd'hui un continent divers, multiple, et reste encore attaché à la France au moment où les sirènes de la mondialisation résonnent à tout vent et où la France perd du terrain, vous le savez. L'Afrique, c'est également un territoire de créativité, d'innovation et qui, à mon sens, peut être parfaitement inspirant pour nous. Ce sommet va permettre de nouer des coopérations nouvelles, fortes, ambitieuses, économiques, universitaires, diplomatiques, sans parler des retombées positives, psychologiques sur ce que l'on peut imaginer comme fierté et reconnaissance que pourra ressentir notre communauté française et franco-africaine. Merci.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Monsieur JAY.

M. François JAY : Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais remercier Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM pour la hauteur qu'il a prise en resituant cette opération dans l'espace et dans le temps. Cet événement se passe à Bordeaux, et c'est très heureux à cause de la part qu'a prise Bordeaux dans l'histoire coloniale. Bordeaux a été un grand port colonial. Les Bordelais, des marins, des commerçants, comme des fonctionnaires, ont pris dans cette histoire une grande part. Je ne crois pas qu'il faille séparer cette période passée de l'actualité et de l'avenir. Nous devrons reconnaître, retrouver, faire connaître l'apport concret de nos ancêtres dans ce développement de l'Afrique. Oui, nous devons continuer à approfondir nos relations avec l'Afrique et les Africains, et ce sommet y contribue. Je voterai cette dépense.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Pierre de Gaëtan NJIKAM.

M. Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM : Oui, très rapidement Monsieur le Président, mes chers collègues. Simplement apporter une précision, si le 28e Sommet est une volonté conjointe des chefs d'État d'Afrique et de France, l'accueil à Bordeaux est une volonté de nous tous à travers son Président, son ancien Président, ce qui justifie le fait que nous soyons coorganisateurs. Donc, il ne s'agit pas d'un sommet organisé par l'État qui nous transférerait des dépenses. Il s'agit, au regard de ce qui a été relevé il y a un instant, par rapport à l'engagement des acteurs de notre Métropole pour s'approprier un tel événement, d'un sommet de la Métropole co-organisé avec l'État. Je rappelle au passage que la Région Nouvelle-Aquitaine et d'autres départements sont partenaires stratégiques de ce sommet Afrique France, et notamment de la Cité des solutions puisque ce sommet, je le rappelle, est un sommet des solutions et pas que les solutions institutionnelles, publiques, mais également des solutions citoyennes, des solutions solidaires. Et d'ailleurs, la semaine dernière, à Cenon,

a eu lieu au Rocher de Palmer une journée extraordinaire où nous avons vu comment à l'échelle de ce Département, pas que les institutionnels, mais les citoyens, les ONG (Organisations non gouvernementales), les associations, les acteurs de nos territoires, inventent les solutions pour une certaine durabilité. Ces acteurs-là vont avoir l'occasion ou l'opportunité de rencontrer et de partager ces solutions solidaires avec les acteurs africains.

C'est vrai que c'est la première fois, dans l'histoire de ces sommets, que l'on associe justement des visions politiques, pas que la vision politique du Président de la République française, et c'est là où également nous devons retravailler nos représentations. L'Afrique n'attend personne. L'Afrique, dans ses dynamiques, est en recherche effectivement de solutions. Des solutions françaises existent, des solutions turques, chinoises, brésiliennes également. Et l'occasion de ce sommet Afrique France, évidemment, est bienvenue pour justement connecter les acteurs de l'Afrique et des acteurs de notre Métropole.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Monsieur Nicolas FLORIAN, le Maire de Bordeaux.

M. Nicolas FLORIAN : Je préfère retenir la hauteur de vue et l'expression de Madame DELAUNAY que quelques interventions qui relèvent plus de la comptabilité de comptoir que de l'appréciation ou la portée d'un tel sommet.

S'agissant du transfert de charges, il y a une vraie continuité républicaine là-dessus. Si je devais refaire le bilan ou reprendre point par point tous les sommets, grandes manifestations sportives, culturelles sur lesquels l'État nous incite à participer financièrement, il y a une vraie continuité républicaine. Moi, je retiens que pour notre agglomération et pour notre ville, la Ville de Bordeaux, c'est une marque de confiance du Gouvernement et du Chef de l'État. Je retiens que l'on a une vraie responsabilité, et je ne parle pas de mémoire, je parle d'avenir avec le continent africain et que, par ailleurs, nous avons la chance d'avoir une université qui accueille beaucoup de ressortissants africains. Je rejoins Madame DELAUNAY sur ses paroles. Nous avons un tissu d'entreprises, d'activités ici qui méritent qu'il y ait ces échanges. Et je finirai en disant que l'on aura beaucoup à méditer sur les solutions que peut aussi nous proposer le continent africain. Le continent africain est une source de créativité, d'innovation et c'est de notre responsabilité et de notre devoir d'avoir cette clause de réciprocité et pas d'avoir toujours ce regard un peu grandiloquent que nous pouvons porter sur les autres.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Mes chers collègues, je mets au vote cette délibération.

Majorité
Abstention : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur DELLU, Monsieur DUBOS, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET

Contre : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE

Madame la Secrétaire, vous avez la parole.

Mme Claude MELLIER : Budget primitif 2020, Monsieur Emmanuel SALLABERRY.

M. SALLABERRY
(n°21) Budget primitif 2020 - adoption

M. Emmanuel SALLABERRY présente le dossier.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup Monsieur le Vice-Président aux finances. Madame CASSOU-SCHOTTE.

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE : Monsieur le Président, chers collègues, ce budget vient clore six années de mandat passées ensemble. Pendant ces six ans, notre collectivité a vécu une transformation profonde avec la mise en œuvre de la mutualisation, le transfert de nombreux équipements et l'intégration de nouvelles compétences, ce qui ne s'est pas opéré sans difficulté pour les agents. C'est d'ailleurs dans ce contexte, si les ratios budgétaires demeurent globalement bons en cette fin de mandature, beaucoup à eux que nous le devons et à la rigueur de leur travail.

Pendant ces six ans, notre collectivité s'est impliquée plus fortement dans le soutien des communes pour le financement d'équipements de proximité tels que les groupes scolaires, et a ainsi vu son rôle progressivement évoluer au risque de se confronter à l'avenir à des arbitrages budgétaires de plus en plus tendus.

Pendant ces six ans, vous avez eu face à vous un groupe écologiste parfois critique, mais déterminé et nous l'espérons actif et constructif dans les travaux de cette assemblée. Les Écologistes se sont efforcés au fil du mandat d'être moteurs et forces de proposition comme, par exemple, la politique de résorption des squats et des ETI (Établissement temporaire d'insertion), la ligne BHNS (Bus à haut niveau de service) CHU-Bordeaux-Talence en proposant un prolongement vers la ligne C pour une première ligne circulaire sur l'agglomération, l'usage plus optimisé de la rocade – interdire les poids lourds aux heures de pointe, réguler la vitesse à 70 km/heure, et créer une voie de covoiturage de transport en commun - l'abandon du projet urbain de la Jallère.

Cette mandature se termine toutefois avec un bilan mitigé. Plusieurs projets structurants ont vu de nombreux déboires : le BHNS Saint-Aubin, le Pont Simone Veil, la billettique réseau TBM (Transports Bordeaux Métropole) avec un retard de la mise en œuvre de la tarification solidaire qui se fait toujours attendre à notre grand regret à tous, et surtout aux usagers. Et sur le plan de la transition écologique, je ne reviendrai pas sur le bilan qui vous a été présenté dans le rapport du développement durable.

Ce Budget 2020 ne corrigera pas fort logiquement la tendance générale de la mandature qui s'achève. S'il comporte des lignes qui sont importantes à nos yeux, à l'image, par exemple, du renforcement de la ligne budgétaire pour la résorption des squats, et vous en avez parlé Monsieur le Vice-Président, il intègre des financements en vue des premières acquisitions foncières pour l'extension de la ligne D vers Saint-Médard-en-Jalles ou encore les dernières enveloppes de travaux pour les places Gambetta et Tourny, projets pour lesquels vous connaissez notre position critique.

Ce Budget 2020 augure enfin d'une mandature à venir au cours de laquelle les priorisations seront à afficher au regard des contraintes budgétaires qui ne vont pas aller en s'améliorant. *Quid* du devenir des contrats de contractualisation avec l'État ? *Quid* de l'évolution des finances locales ?

Dans ce contexte, nous devrions nous fixer comme règle d'or d'investir là où c'est le plus efficient, et le plus utile socialement et écologiquement parlant et nous engager sans attendre dans une analyse de nos actions selon le rapport coût/efficacité mis en regard avec le coût de l'inaction et de l'impact écologique.

En matière de développement économique, nous savons tous que les chiffres flatteurs à l'échelle de la Métropole masquent de très fortes disparités et des inégalités qui ne cessent de se creuser. Nous le rappelons souvent. Avec plus de 900 millions d'investissements programmés en 2020, nous avons le devoir et les moyens via la commande publique et les leviers de nos politiques publiques de faire de cette Métropole un exemple de ville 100 % inclusive. Une ville où personne ne dormirait dehors et où chacun trouverait une place utile et reconnue par la société au regard d'une urgence écologique qui menace les conditions de vie de l'humanité, la sûreté de notre vie et celle de nos enfants, nous ne pouvons plus continuer comme avant. Nous l'avons suffisamment commenté tout à l'heure lors du débat sur le développement durable. Nous sommes tous convenus de faire de la lutte contre le réchauffement climatique et la baisse des émissions carbone une priorité. Mettre en place les conditions d'un scénario d'1,5 degré Celsius sur notre Métropole n'est pas chose facile, mais c'est possible. Pour peu que nous nous fixions un cap et pour peu que l'on ne poursuive pas dans la même mauvaise direction comme, par exemple, avec des projets d'un autre temps portés par de nombreux élus ici présents. Je pense à l'aberration écologique et climatique d'un grand contournement routier, par exemple.

Pour conclure, vous connaissez, mes chers collègues, cette expression médicale attribuée au serment d'Hippocrate, « d'abord ne pas nuire ». Si nous voulons nous mettre en situation de répondre à l'urgence climatique et sociale, il faut commencer par ne pas aggraver le problème en prenant, dès aujourd'hui, les bonnes décisions.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Tous les médecins connaissent, bien sûr, cette formule. Il y en a ici présents. Léna BEAULIEU a la parole.

Mme Léna BEAULIEU : Monsieur le Président, mes chers collègues, il est délicat d'une année sur l'autre de ne pas répéter les mêmes interventions et de constater dans nos difficultés financières, combien notre budget est aujourd'hui amputé des contributions de l'État. Si nous savons que la taxe d'habitation va être compensée, nous savons aussi, par expérience, que cette compensation n'est jamais au niveau des dynamiques locales. Autrement dit, l'effet base qui nous a permis de nous maintenir hors de l'eau va largement être amoindri par la disparition de la taxe d'habitation. Cette disposition tend à nous rendre une fois de plus dépendants des décisions des gouvernements qui se succèdent. Doublées de la contractualisation quasiment imposée par le duo MACRON-PHILIPPE, nos marges d'autonomie se sont réduites. À ce rythme, les collectivités ne seront plus que des services déconcentrés de l'État auxquels on demandera seulement de gérer les affaires courantes.

Il faut, Monsieur le Président, combattre ce phénomène politique imposé par les logiques d'austérité. La politique fiscale de ce gouvernement en faveur des riches, le laxisme sur la fraude fiscale sont responsables de cette situation. Nous devons reprendre l'initiative. Nous vous l'avons écrit, et nous l'avons dit dans cette assemblée. Nous pouvons aller chercher de nouvelles ressources notamment avec la taxe sur les bureaux. Celle-ci pourrait nous

rapporter entre 40 et 50 millions d'euros annuels et pourrait être dédiée au développement des transports. Cette taxe existe en Île-de-France, il faut qu'elle soit étendue à l'ensemble des agglomérations de ce pays sans condition particulière. Notre assemblée pourrait d'ores et déjà saisir les députés de notre Département ainsi que Bercy en ce sens. Les députés communistes ont déjà porté cette proposition lors des discussions budgétaires. Même si le mandat s'achève, nous pensons que nous pourrions produire un tel acte qui serait un geste fort de ce conseil. Merci.

M. le Président Patrick BOBET : Pierre HURMIC.

M. Pierre HURMIC : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, brièvement, je vous le promets. Ce Budget 2020 s'inscrit dans une continuité. La continuité d'un mandat marqué par des priorités politiques parfois contradictoires. Je n'en citerai que deux.

La première, une volonté affichée de report modal et en même temps, et paradoxalement, une relance du projet de grand contournement autoroutier qui consiste ni plus ni moins à reporter sur la périphérie les émissions polluantes et de gaz à effet de serre que nous ne voulons plus sur notre territoire. C'est un paradoxe.

La deuxième concerne le SDODM (Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains). Des priorités que nous avions approuvées ont été revues en cours de mandat au gré de nouveaux projets plus soutenus, j'ai envie de dire, politiquement ou municipalement dans cette assemblée tandis que des projets pourtant inscrits dans ce SDODM qui étaient prioritaires ont patiné. Je pense, par exemple, aux projets de la Rive Droite qui se sont vu supplantés par d'autres projets.

Ce budget s'inscrit également dans la continuité d'un modèle de gouvernance et d'un modèle de pensées qui a mal anticipé les grands défis auxquels notre territoire est confronté. Premier défi, l'enjeu des déséquilibres territoriaux, Métropole/hors Métropole, Rive Droite/Rive Gauche et même entre communes et entre quartiers. Déséquilibres découverts bien tardivement et en fin de mandat avec notamment le lancement d'une OIM (Opération d'intérêt métropolitain) Rive Droite dans la précipitation d'une campagne électorale. Souvenez-vous que j'avais proposé ici même la création d'une vice-présidence dédiée aux équilibres territoriaux, métropolitains et extra-métropolitains. Je pense que c'est également une direction vers laquelle peut-être nous nous orienterons ultérieurement.

Deuxième défi mal anticipé, c'est l'enjeu d'une attractivité désordonnée qui a su bouleverser nos équilibres, la qualité de vie, le coût du logement, les infrastructures de transport saturées, et bien d'autres.

Troisième enjeu également mal appréhendé, l'enjeu climatique bien évidemment. Je n'y reviendrai pas. Nous avons eu le débat tout à l'heure.

Enfin, et je terminerai là-dessus, le dernier enjeu, à mon sens, mal appréhendé par cette assemblée ou par cette mandature sur lequel naturellement, et j'en suis persuadé, la prochaine mandature aura à se pencher prioritairement, c'est l'enjeu de la gouvernance.

Monsieur le Président, n'ayons pas vis-à-vis de la cogestion de vision idéologique. Je dis ni vous, ni moi, et j'en prends ma part. Je pense qu'il est déjà acquis que ce type de gouvernance évoluera. J'ai vu dans un certain nombre de programmes quelques uns en proposer un nouveau type. Je pense que le temps de la cogestion est déjà derrière nous. Pas d'acharnement idéologique ni pour, ni contre de mon côté. Soyez-en persuadé.

J'ai la conviction que la gestion de demain sera au moins moins municipale et plus métropolitaine. Pour moi, c'est non seulement une conviction, mais surtout un espoir très fort, et j'espère aussi, Monsieur le Président, et vous serez peut-être d'accord avec moi là-dessus, que le législateur nous aidera à sortir d'un scrutin municipal qui permet de définir les membres de la présente assemblée.

Enfin, je terminerai là-dessus, pour répondre à des attaques qui ont été faites par rapport à ma précédente intervention. Je ne représente pas du tout ici, vous vous trompez notamment Monsieur Fabien ROBERT, ce que vous appelez une écologie punitive, une espèce de décroissance que vous essayez de caricaturer. Par contre, je vous autorise effectivement à dire que ce que je souhaite c'est une évolution de notre territoire moins carboné, plus sobre, moins bitumé, moins bétonné, plus équilibré, et plus solidaire. Je vous autorise à reprendre ces mots pour caricaturer, si vous voulez, mes souhaits pour les années qui viennent. Et je vous le redis ici, ce sera mon dernier mot : l'écologie punitive, c'est vous. La politique des petits pas aujourd'hui, la timidité des solutions que vous nous proposez, c'est exactement cela qui imposera demain une écologie punitive à notre territoire, et croyez-moi, je continuerai à me battre pour éviter tout cela. Merci.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Véronique FERREIRA.

Mme Véronique FERREIRA : Merci Monsieur le Président, chers collègues, quelques mots rapides, d'abord, si vous me le permettez, de remerciement envers tous les camarades que nous avons retrouvés auprès de la commission finances pendant ces six dernières années. Cela a été tout simplement un plaisir de travailler à leurs côtés.

Sur la question du budget, beaucoup de choses ont été dites. Autre chose à relever, oui, nous présentons un budget sain. Des dépenses d'équipements soutenues, nous avons maîtrisé les dépenses de fonctionnement dans le contexte que l'on connaît et, pour l'instant, nous pouvons afficher une bonne capacité de désendettement. Ceci pour être relativement rapide.

On ne peut que constater qu'à chaque fois que l'on présente des budgets, de plus en plus on parle du poids de l'État dans notre budget qui, finalement, s'y invite de plus en plus souvent. On parle de plus en plus du poids de l'État par la perte des dotations. Vous l'avez rappelé, Monsieur le Vice-Président, le chiffre cumulé est énorme. Moi, je ne veux pas rentrer dans le débat avant ou après 2017. Ce que je constate, c'est que cela fait plusieurs années que cela baisse. Cela a commencé avant. Cela a continué après. Aujourd'hui, on arrive à un seuil qui commence à être particulièrement bas. Cela, c'est un constat. À cela est venue se rajouter la question de l'encadrement, de la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec le pacte de Cahors. Et puis, vient se rajouter encore plus à l'avenir la question de la taxe d'habitation et de sa compensation.

Moi, je suis d'accord sur la question de flou en ce qui concerne la compensation, avec peut-être une petite différence entre les communes et l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) que nous représentons. Étant donné, par exemple que pour les communes, vous savez avec notre fameux coefficient correcteur, on est tous en train de travailler autour en ce moment, il n'y a aucun dispositif de compensation prévu pour des pertes de base de foncier bâti. Alors, c'est peut-être super techno, mais si on est très précis, FORD démoli, perte de foncier bâti, cela ne rentre pas dans la dynamique. Là, il va y avoir effectivement une différence.

Je maîtrise mal le dossier, mais j'ai compris qu'en ce qui concerne le transfert de TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), on n'a pas exactement le même principe pour les bases. Mais mine de rien, c'est une donnée qu'il va bien falloir que la Métropole prenne en considération dans les années à venir.

Je pense qu'il y a une chose dont nous pouvons être fiers, nous laissons à la future assemblée un budget sain, et cela, ce n'est quand même pas mal. Je crois qu'il faut effectivement le dire.

Pour autant, sans vouloir jouer les Cassandre - pardon, Monsieur BOBET, bien sûr qu'il va y avoir le « mais » derrière - je pense qu'il faut mettre en avant aussi les principes de réalité que devra prendre en compte cette future assemblée. Car si ce mandat a dû être rigoureux sur la gestion financière, je crois que le mandat qui va venir va devoir être non seulement rigoureux, mais carrément déchirant. Je crois que je peux employer le terme, par rapport au réalisme dont nous allons devoir faire preuve sur un certain nombre de points.

Réalisme par rapport aux engagements budgétaires. Merci, Monsieur le Vice-Président, d'avoir présenté le tableau du PPI (Programme pluriannuel d'investissement), c'est vrai que j'y tenais, pour montrer une chose. Nous avons un énorme volume d'engagements financiers dans les années à venir. Si je ne fais pas d'erreur sur les autorisations de programme, on est à près de 3 milliards, avec un reste à financer après 2024 d'à peu près 1,3 milliard. Cela, ce sont les engagements que nous avons pris. Ce ne sont pas encore les projets de la future assemblée qui, je n'en doute pas, en aura forcément plein. Il va bien falloir, dans un souci de lisibilité et d'honnêteté budgétaire, faire un petit peu le ménage dans ces engagements que nous avons pu prendre, si on veut permettre aux futurs élus de faire leur travail et de présenter les projets.

Alors, je pense que peut-être nous avons trop inscrit sur ce mandat. Pas forcément par une mauvaise volonté politique, cela n'était pas le cas, mais par un excès d'optimisme sur nos capacités à faire. Et nos capacités à faire dépendent aussi de notre réalité budgétaire au point de vue de fonctionnement.

Cette question de réalisme, elle doit arriver non seulement sur la volonté politique que nous aurons à porter, mais sur notre capacité à la réaliser. Et il va devoir y avoir une rigueur relativement importante dans la démarche des engagements.

Un petit vœu, j'en profite puisque c'est le dernier budget présenté sur la mandature. Nous avions instauré une commission des engagements budgétaires. Sauf erreur de ma part, elle s'est réunie une fois. Elle ne s'est pas réunie à nouveau. Ou alors vraiment très, très rapidement. Cela a été, malgré une bonne volonté, un manque d'efficacité, prenons-en acte, et prévoyons un nouveau système, car les nouveaux choix à faire, je le répète, vont être encore plus rigoureux.

Réalisme, je disais, effectivement par rapport aux marges de manœuvre qui, bien évidemment, s'amenuisent, et bien sûr que l'on parle du poids de l'État. Moi, je comprends la discussion qui a eu lieu tout à l'heure sur la question du financement du sommet Afrique France. Je comprends que certains disent : « C'est un sommet de la Métropole », je comprends l'enthousiasme qu'il peut y avoir derrière. C'est quand même, je trouve, un peu gros pour effectivement y aller sur 1,3 million d'engagements financiers de la part de la Métropole, non que ce ne soit important que la Métropole y prenne sa part. À ce niveau-là, cela fait partie de ces éléments supplémentaires que nous rajoute l'État et qui, au bout d'un moment, finissent par agacer.

Alors, je pose une question à laquelle je ne demande pas de réponse parce que bien évidemment c'est de la pure rhétorique : « Dans ce cas-là, dans le retraitement des dépenses du fameux pacte de Cahors, est-ce que c'est quelque chose qui est pris en considération par l'Etat ? »

M. le Président Patrick BOBET : Oui, oui, bien sûr que oui.

Mme Véronique FERREIRA : On a travaillé sur le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) en se posant la question, alors que c'est une urgence importante, et on a cela d'un autre côté, oui, forcément, c'est quelque chose qui agace. Dans les incertitudes que nous avons à partir de l'année prochaine, si je ne dis pas d'erreurs, il y en a sur les renégociations avec la question du périmètre, des retraitements. Enfin, bref, toutes les négociations que nous aurons à avoir à ce moment-là.

Et bien sûr se pose la question de l'enjeu des transports. Vous l'avez rappelé, Monsieur le Vice-Président, et vous avez cent fois raison, cela représente la moitié de notre budget, pour faire simple, sans rentrer dans le détail. Nous avons eu hier une présentation fort intéressante en Bureau sur l'enjeu que nous avons du renouvellement de notre patrimoine tram, dans les années à venir, parce que l'on a bien évidemment les nouveautés à faire en matière de mobilité, mais l'entretien de l'existant, cela a été très, très bien présenté, si je ne me trompe pas, représente entre 20 et 40 millions par an. Donc, bien sûr, que va se poser la question des modes de fonctionnement : avec quelle subvention d'équilibre supplémentaire ? On doit être à 31 millions d'euros sur ce budget, si je ne fais pas d'erreur. Quelle subvention d'équilibre supplémentaire on va devoir verser au budget transport ? Ce n'est pas tant que je redoute le budget transport, c'est une compétence essentielle de notre Métropole, mais là aussi va se poser la question des retraitements. Donc, si je jouais véritablement la Cassandre, je dirais qu'au bout d'un moment, cela devient tellement délirant cette histoire que l'on va presque être obligé de faire des provisions pour un futur « tapage sur les doigts », je ne vais pas dire amende, mais « tapage sur les doigts » pour pouvoir renouveler correctement notre matériel roulant dont on a besoin. Cela, forcément, c'est une véritable question.

Et pour finir, je voulais juste dire un mot sur la question de l'urgence écologique. Je n'ai pas voulu intervenir dans le débat tout à l'heure qui était très intéressant. Moi, je voulais dire que personne ne remet en cause l'urgence écologique à part quelqu'un qui m'a fait sauter sur ma chaise, mais bien évidemment cela aussi va être une urgence budgétaire.

Sur la gestion des déchets d'un point de vue budgétaire, on a un budget annexe qui est équilibré. On a dans les affaires non-dégroupées la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui ne bouge pas. Je pense que même si on a fait des efforts qui sont tout à fait visibles, il ne s'agit pas de les remettre en cause, par rapport à d'autres EPCI et même d'autres EPCI de la Gironde, on peut avoir un retard dessus.

Sur la collecte des bio-déchets, par exemple, sur la mise en place de ressourceries, sur la question qu'il va bien falloir se poser de l'accès à la déchetterie pour les professionnels. On a tous en périphérie des problèmes énormes de dépôts sauvages, etc. Il va bien falloir que l'on se pose une question budgétaire là-dessus, bien sûr, de volonté politique, mais une question budgétaire. Est-ce que cela doit aller sur la TEOM ? Est-ce que cela doit aller sur une subvention d'équilibre ? Et si cela doit aller dessus, politiquement, je suis pour, mais s'il vous plaît, que pour une fois, l'État, entendez-nous, faites des sommets, faites ce que vous voulez, mais laissez vivre les collectivités territoriales telles que leurs assemblées d'élus ont envie qu'elles vivent. Je vous remercie.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Monsieur JAY.

M. François JAY : Monsieur le Président, chers collègues, très vite. C'est pour exprimer le souhait d'une baisse des dépenses. Comme l'expliquait Madame CALMELS, il est possible de faire plus avec moins en particulier en simplifiant et en laissant plus de liberté, en faisant confiance à nos concitoyens.

J'émets ce souhait qu'un rapport annuel soit fait et présenté ici qui analyse les dépenses, leur opportunité, leur efficacité et la nécessité éventuelle de leur pérennité. Cette analyse n'est pas faite au niveau de l'État, au niveau du budget de l'État, et on voit bien qu'une grande partie des problèmes de notre pays, c'est l'excès de la dépense publique. Je ne vous rappelle pas son niveau. Je crois que c'est 53 % du PIB, et aussi le niveau de la dette qui en découle.

Et puis un point qui n'est pas un point de détail puisqu'il s'agit de 7,2 millions d'euros, j'ai vu que, dans cette délibération, on prévoit une dépense de 7,2 millions d'euros pour l'eau. Je rappelle que le concessionnaire dispose d'un contrat très favorable avec un bénéfice même excessif au détriment des abonnés. Donc, je regrette que l'on ne soit pas plus économe de ce côté-là.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Emmanuel SALLABERRY.

M. Emmanuel SALLABERRY : Je pense qu'il faudra que notre assemblée soit particulièrement vigilante sur la gestion de son patrimoine. J'avais eu l'occasion de le dire dans le rapport d'orientations budgétaires. L'équilibre budgétaire de notre collectivité n'est pas obtenu, bien au contraire, par la vente de ses biens. Par contre, la valorisation de ses acquisitions ou de ses ventes patrimoniales devra faire l'objet vraiment d'un contrôle particulier. Non pas que ce soit mal fait aujourd'hui, mais je pense que l'on a quand même à s'interroger sur la stratégie patrimoniale.

Par rapport à ce que disait Madame FERREIRA, je suis relativement d'accord avec tout un tas de choses. L'un des enjeux principaux aussi de la prochaine mandature, c'est quel poids on donne à nos délégations de service public. Quelle est la répartition financière que l'on va exiger de nos délégataires ? Sur quelle formule nous allons, effectivement, avoir des plans de maintenance efficaces, mais aussi économes, et je pense que l'on a des choses et des inventions aussi à réaliser auprès de nos DSP. Je crois que c'est tout le sens de ce qui a été présenté par Christophe DUPRAT, hier, lors du Bureau et lors de différentes interventions.

Je ne vais pas revenir sur l'intervention de Monsieur HURMIC puisque mis à part le fait qu'il n'y ait pas beaucoup de places pour ceux qui ne pensent pas comme lui, je n'ai pas bien compris l'intention métropolitaine qui était la sienne. J'ai entendu, par contre, dans ses cinq ou six prises de parole, un nombre d'urgences très important. C'est-à-dire qu'en fait chacun a son niveau d'urgence, et finalement, je ne sais pas quelle est l'urgence la plus grande par rapport à l'urgence supposée telle. Ce qu'il faudra faire, sur les six prochaines années, c'est des choix effectivement très clairs sur « Où le volant de dépenses des 2 milliards d'euros de notre budget annuel est-il et va-t-il être affecté ? ».

Enfin, permettez-moi de donner un chiffre parce qu'en matière de politique budgétaire, les chiffres sont têtus. J'ai entendu dire que les dotations de l'État avaient baissé. Elles ont été effectivement, depuis 2014, en nette baisse. La dotation générale donnée par l'État en 2014 était de 194 millions d'euros. Elle était en 2017, au changement de gouvernement, de

152 millions d'euros, soit une baisse de 42 millions d'euros. Depuis 2017, il y a une baisse de la dotation de l'État, mais de 7 millions d'euros. Alors, la dotation est en baisse. C'est toujours un élément sur lequel je me battrai, mais quand on prend sur les six dernières années, il y a 42 millions d'un côté, et 7 de l'autre, ce qui permet aux chiffres de donner leur vérité au-delà des postures politiques.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Pour conclure très, très vite, je remercie d'abord tous les agents de cette Métropole, et je rejoins ce qu'a dit Madame CASSOU-SCHOTTE, qui ont œuvré à nos côtés, et qui nous ont beaucoup aidés à bien mutualiser nos services. C'est à eux que l'on doit ce succès, et Alain ANZIANI en est très conscient aussi.

Deuxièmement, féliciter et remercier, bien sûr, les services financiers en direct autour de Cécile GUYADER qui s'en va très vite, vous le savez, mais aussi Karine BONNEAU qui est aussi très, très utile, et très importante dans ce schéma-là d'organisation.

Simplement rappeler que nous devons encore et toujours être très, très, très attentifs dans nos dépenses de fonctionnement. Si la marge que nous avons par rapport au Pacte de Cahors était encore de 2,38 millions l'an passé, elle n'est plus que de 0,5 cette année. C'est dire à quel point nous devons, dans nos dépenses de fonctionnement notamment, être extrêmement vigilants et attentifs. Et là, j'appelle tous les élus, bien sûr la mandature se termine, mais beaucoup d'entre vous seront là aussi dans quelques mois, j'appelle tous ceux qui reviendront à rester extrêmement économes et modestes dans leurs ambitions parce que, malgré tout, c'est comme cela que l'on peut faire de l'économie pour investir à nouveau. Cela a été clairement dit, nous repartons dans un cycle d'investissements lourds, donc d'endettement, mais c'est assumé, c'est nécessaire et les choses seront tout à fait bien conduites, j'en suis certain.

Nous passons au vote.

Majorité
Abstention : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE
Contre : Monsieur JAY

M. le Président Patrick BOBET : Je vais vous demander, mes chers collègues, d'être extrêmement concis, précis et très courts surtout dans vos interventions parce que le temps passe très vite. Nous avons encore quelques délibérations. Monsieur le Maire de Mérignac me propose de regrouper la délibération sur la piscine. Donc, je vous suggère, quand elle arrivera, un échange limité à l'essentiel avant son vote. Madame la Secrétaire.

Mme Claude MELLIER : Poursuite de l'expérimentation de la première ligne de Car express Bordeaux-Créon – Autorisation de principe – Adoption, par Christophe DUPRAT.

M. DUPRAT
(n°35) Poursuite de l'expérimentation de la première ligne de Car express Bordeaux - Créon - Autorisation de principe - Adoption

M. Christophe DUPRAT présente le dossier.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Y a-t-il des demandes de parole ? Madame MELLIER, je vous en prie.

Mme Claude MELLIER : Oui, Monsieur le Président et chers collègues, nous partageons les objectifs de Bordeaux Métropole au sein du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités d'améliorer l'offre de mobilité. Le succès rencontré, cela vient d'être dit, par la ligne de Car express Bordeaux-Créon confirme la justesse du choix, et nous approuvons la poursuite du fonctionnement de la ligne pour un an à compter du 1er août 2020.

Dans un contexte d'aggravation de déplacement de la population du Nord Gironde, je vous avais adressé, Monsieur le Président, un courrier rappelant qu'il existe une voie de chemin de fer entre Blaye et Saint-Mariens non-utilisée qui nécessite une régénération. Réhabiliter, réaménager cette ligne demande des financements. Des financements sont prévus pour réaménager la gare de Saint-Mariens dans l'objectif d'un retournement des trains Saint-Mariens-Bordeaux. Pourquoi ne seraient-ils pas utilisés pour réaménager la voie Saint-Mariens-Blaye ?

Pour ces raisons, une étude devrait être proposée afin d'apprécier les possibilités de son utilisation. J'ai conscience qu'entre-temps, les besoins de mobilités appellent des réponses rapides.

Pour ces raisons, je ne serais pas opposée à l'expérimentation d'une ligne de Car express Blaye-Bordeaux comme réponse immédiate. Préserver les enjeux environnementaux et répondre aux besoins de déplacement méritent que cette proposition de régénération de la voie Blaye-Saint-Mariens fasse l'objet d'un soutien particulier de notre institution.

M. le Président Patrick BOBET : Nous sommes en mesure de vous rassurer, j'ai effectivement agi dans ce domaine. Christophe DUPRAT.

M. Christophe DUPRAT : Oui, pour en avoir parlé avec le Président de la Région, il est clair qu'une étude va être lancée pour la régénération de cette voie afin de savoir vraiment combien cela coûte. Comme les travaux qui sont à faire sur la ligne de Saint-Mariens ne se feront qu'entre 2026 et 2028, on a très largement le temps de faire cette étude en durée masquée et de prendre une décision autour de 2024 pour savoir si l'on va à Saint-Mariens ou à Blaye.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Pas d'autres prises de parole ?

Unanimité

Alors, Madame la Secrétaire, nous allons avancer.

M. EGRON

(n°38) Plan de prévention et de lutte contre les discriminations - Présentation du Bilan 2019 - Information

M. Jean-François ÉGRON présente le dossier.

Intervention écrite de M. François JAY

Dossier 38 : Plan de lutte contre les discriminations

Le rapport donne une image assez positive en matière de discrimination. Notre collectivité semble vertueuse et la population bordelaise aussi.

Concernant les actions concrètes en faveur des handicapés, ce que je constate à Bordeaux, c'est que les aménagements urbains ont encore de gros progrès à faire. On a beaucoup investi pour réduire la circulation et le stationnement des automobiles, on aurait pu faire un peu moins et consacrer ces moyens économisés à faciliter la vie des personnes en fauteuil.

Quant aux violences faites aux femmes, et à la nécessité d'y apporter des réponses sécuritaires dans les rues et les transports publics, là encore les moyens ne sont pas suffisants.

Enfin il nous faut faire plus pour permettre aux femmes et aux enfants victimes de violences de la part des hommes de trouver vite des logements accessibles pour éviter les drames.

Comme vous, je constate que la loi ne prohibe pas la préférence nationale. C'est d'ailleurs ce que pratiquent la plupart des pays du monde. Je pense à la Chine et à presque tous les pays asiatiques, aux 57 pays musulmans, et à Israël, aux pays d'Afrique sub-saharienne, aux USA, à nos voisins suisses. A moins d'une réciprocité des pays concernés en faveur des français, ne devrions-nous pas privilégier nos nationaux ? Cette préférence nationale était dans le programme de Marine Le Pen (à compétence égale pour l'emploi), mais elle était aussi dans celui du RPR, à l'époque où Juppé en était le secrétaire général. Elle était aussi dans le programme du Front Populaire...

M. le Président Patrick BOBET : Il n'y a pas de débat sur la 38. Le regroupement a été demandé, de même que pour la 57 et la 63.

Communication effectuée

Mme Claude MELLIER : Donc, je reviens, si vous le voulez bien, à la 50.

M. le Président Patrick BOBET : C'est bien cela.

Mme Claude MELLIER : C'est Bordeaux – Prolongement de la rue des Genêts – Plaque portuaire aménagement du bassin n° 2 – Aménagement d'un giratoire rue Maryse Bastié – Confirmation de décision de faire.

C'est une délibération qui devait être présentée par Monsieur Patrick PUJOL, mais en son absence, comment procédons-nous ?

M. PUJOL

(n°50) Bordeaux - Prolongement de la rue des Genets - Plaque portuaire aménagement du bassin numéro 2 - Aménagement d'un giratoire rue Maryse Bastié - Confirmation de décision de faire - Décision - Autorisation

M. le Président Patrick BOBET : En son absence, je n'ai pas d'orateur prévu, mais vous avez tous lu cette délibération, et je vous demande de faire les commentaires qui étaient prévus par le groupe communiste, semble-t-il. C'est Monsieur PADIE ? C'est cela, absolument.

M. Jacques PADIE : Bien. Monsieur le Président, mes chers collègues, nous profitons de cette délibération sur l'aménagement des Bassins à flot pour réaffirmer notre attachement au Port de Bordeaux et à l'utilisation du fleuve et de son estuaire. En ces temps de campagnes électorales, beaucoup semblent découvrir l'intérêt d'utiliser le fleuve. Nous nous en réjouissons, car, comme la ligne ferroviaire de ceinture, notre groupe pointe, depuis des années, notamment par la voix de Vincent MAURIN, la nécessité d'utiliser le fleuve et de développer son port en cœur de ville. La réparation navale fut une de ses batailles qui, aujourd'hui, est devenue réalité même si les formes de radoub ne sont pas encore toutes fonctionnelles. En effet, le fleuve pourrait servir au transport de voyageurs dans le cœur de la Métropole, et surtout à celui de marchandises ou de déchets par barges, par exemple, vers Bègles. Enfin, notre fleuve se poursuit par un bel estuaire et un port en eaux profondes au Verdon qui est fermé depuis cinq ans aujourd'hui. Voilà le résultat quand on laisse les rênes d'un port, malheureusement, à une gestion privée. Nous sommes là face à une aberration flagrante dans une période où tout le monde n'a que les mots « transition écologique » et « réchauffement climatique » avec les gaz à effet de serre. Alors que notre rocade, chaque jour, est saturée par toujours plus de poids lourds et que certains voudraient de nouveaux ponts pour aspirer sans doute encore plus de voitures et de camions, nous avons à nos portes un port pouvant recevoir tout type de bateau, qui est fermé. À écouter les salariés du port, c'est 25 à 30 millions d'euros seulement dans les matériels qu'il serait nécessaire d'investir pour que l'activité reprenne. Nous avons donc des solutions et alternatives au tout camion juste là sous nos yeux : des bateaux au Verdon et du transit par barges sur l'estuaire et le fleuve. Airbus logistique a su le faire pendant des années. Le transport fluvial est, avec le fret ferroviaire, un mode de transport propre et un vecteur de la transition écologique que nous appelons tous de nos vœux.

Enfin, pour finir, la puissance publique et ici le Port de Bordeaux doivent agir vite pour que ce non-sens d'un port fermé soit transformé en un atout économique de premier plan. Nous avons, avec le port du Verdon, une porte ouverte sur le monde, alors, ouvrons-la. Nous voterons pour cette délibération. Je vous remercie.

M. le Président Patrick BOBET : C'est bien ce que je pensais sur ce giratoire de la rue Maryse Bastié !

Pas d'autres prises de parole ? Nous nous prononçons de manière unanime, j'imagine ? Abstentions ? Non. Votes contre ? Non. Votes pour ? Unanime, bien sûr.

Unanimité

Mme Claude MELLIER : Plan en faveur du logement étudiant – Contrat d'objectifs et d'orientations – Décision – Autorisation, par Fabien ROBERT.

M. ROBERT
(n°53) Plan en faveur du logement étudiant - contrat d'objectifs et d'orientations - Décision - Autorisation

M. Fabien ROBERT présente le dossier.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Madame TOURNEPICHE.

Mme Anne-Marie TOURNEPICHE : Merci. Monsieur le Président, chers collègues, cette question du besoin de logement étudiant est venue plusieurs fois dans les débats de notre assemblée, au cours de cette mandature, et symboliquement on peut se réjouir qu'elle soit à l'ordre du jour de cette dernière séance. Le constat est connu : une très forte augmentation du nombre d'étudiants, ces dernières années sur nos campus, et un marché de logements étudiants qui, parallèlement, s'est tendu. Une offre de logements conventionnés qui, certes, augmente, mais qui reste insuffisante, et encore inférieure à la moyenne nationale. De façon globale, si on ajoute l'offre privée et l'offre publique, 85 % de cette offre de logements étudiants se concentrent sur quatre communes : Bordeaux, Pessac, Talence et Gradignan. Cela s'explique bien sûr par la géographie du domaine universitaire, mais pose des questions d'équilibre territorial, et implique une réflexion en lien avec les politiques de mobilité et de transport sur l'ensemble de la Métropole.

La prise de conscience d'une nécessité de réagir sur cette question date certainement de la rentrée universitaire 2018 où, pour la première fois, les universités ont été confrontées à un nombre sans précédent d'étudiants sans solution de logement. Les différents acteurs du logement, comme cela vient d'être dit, ont réagi assez vite en lançant les travaux qui ont mené à cette délibération.

En parlant d'association et de coopération entre les différents acteurs du territoire, permettez-moi de faire une très courte parenthèse en écho à deux délibérations précédentes pour me réjouir, comme l'ont fait avant moi Anne WALRYCK, Daniel HICKEL ou encore Pierre de Gaëtan NJIKAM, de l'association de l'Université de Bordeaux et des autres acteurs de l'enseignement supérieur sur des sujets aussi essentiels que les enjeux de développement durable et les liens avec l'Afrique ou encore, bien sûr, en ce qui nous concerne plus spécifiquement, la problématique du logement étudiant.

Ce plan, je n'y reviendrai pas parce que, bien sûr, vous l'avez tous lu, affiche des objectifs très ambitieux, quantitatifs, cela a été dit, mais qualitatifs aussi. Et de ce point de vue, il faut noter et saluer le changement de logique et l'idée d'aller vers davantage de mixité, vers des opérations plus petites, ou encore vers des pratiques innovantes. Je pense notamment à l'autogestion par les étudiants ou d'alternatives avec la location solidaire ou intergénérationnelle.

Avant de conclure, je souhaiterais relever rapidement deux points de vigilance en lien avec des publics étudiants qui ne sont pas spécifiquement visés dans ce plan. Je pense notamment aux étudiants internationaux puisqu'ils constituent une part importante du public étudiant en demande de logement. Cela s'explique de plusieurs façons, mais notamment par le fait que les étudiants internationaux en licence, L1, L2 ou L3, ne sont pas prioritaires pour accéder aux logements du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), et d'autre part, ils arrivent très souvent dans des délais courts sur le territoire pour plusieurs raisons, mais notamment du fait de l'obtention tardive de leur visa.

Et le second point concerne les étudiants qui viennent dans nos campus pour une durée courte, notamment dans le cadre de stages entre deux et six mois le plus souvent, et qui rencontrent aussi des difficultés importantes pour se loger. Il serait capital, en fait, que des réponses concrètes puissent être apportées à ces deux publics à court ou à moyen terme. Mais ces remarques ne remettent bien entendu pas du tout en cause l'intérêt de cette délibération et l'urgence qu'il y avait à prendre des mesures en faveur du logement étudiant dans notre Métropole.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. C'est un vrai sujet, c'est vrai. Madame CASSOU-SCHOTTE.

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE : Oui, Monsieur le Président, chers collègues, nous accueillons, bien évidemment, avec grande satisfaction la démarche partenariale qui nous est proposée dans ce plan. La problématique du logement étudiant est, en effet, un enjeu majeur dans notre agglomération qui requiert la mobilisation de tous les partenaires. Nous côtoyons tous dans notre quotidien des familles, des jeunes qui peinent à se loger et qui même parfois renoncent à leurs projets d'études faute de pouvoir résider à une distance acceptable de leur lieu d'enseignement, et à un budget raisonnable. Le rapport fait d'ailleurs bien état de cette précarité étudiante qui s'accroît. Le budget moyen d'un étudiant est de 667 euros par mois, et 60 % de ses ressources sont consacrées au logement. Un rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) déplorait déjà en 2015 que près de 20 % des étudiants vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Aussi, l'effort annoncé en faveur d'une offre de logement étudiant conventionnée nous semble aller dans la bonne direction, car du logement étudiant, il en faut, mais surtout il faut du logement étudiant adapté à leurs budgets réels.

C'est sur ce deuxième volet d'intervention que nous serons plus vigilants et plus critiques : le développement de l'offre privée. Envisager la création de 1 000 places de logement étudiant alternatif avec toutes les innovations très intéressantes qui sont évoquées - l'intergénérationnelle, la colocation - constitue en effet un axe intéressant. Attention toutefois à ne pas ouvrir trop la porte à des acteurs privés qui ne sont jamais en reste pour proposer des projets innovants, mais qui n'en demeurent pas moins à l'arrivée des résidences privées hors de portée pour la bourse de l'étudiant lambda.

Concernant le parc privé, nous avions l'opportunité d'expérimenter un dispositif permettant d'encadrer les loyers. Ce qui, couplé au durcissement de la location de type Airbnb, pouvait être de nature à contenir les prix pratiqués ou du moins éviter la concurrence des publics par le prix. Nous regrettons fortement que la décision prise par la majorité politique ici ait été de stopper net la réflexion sur ce sujet.

Enfin, nous constatons tout de même un grand absent parmi les collèges représentés dans cette démarche : les écoles d'enseignement supérieur privées, qui, au final, s'implantent avec grande facilité sur notre territoire, mais ne collaborent ni ne financent du logement pour leurs étudiants que par ailleurs ils saignent avec des droits d'inscription prohibitifs.

M. le Président Patrick BOBET : Madame BLEIN.

Mme Odile BLEIN : Monsieur le Président, mes chers collègues, vous avez comme nous été témoins des mobilisations qui ont eu lieu sur l'Université de Bordeaux, ces dernières semaines, contre la précarité étudiante, une situation qui est un fléau pour la réussite des étudiants. Quand aujourd'hui un étudiant sur deux de l'Université de Bordeaux doit travailler pour payer ses études et son loyer, l'urgence est à notre porte. C'est pourquoi nous nous félicitons qu'une délibération se propose d'apporter des solutions à la première problématique des étudiants, le logement. En effet, comme présenté en annexe de la délibération, 57 % des étudiants, 10 de plus qu'en 2015, ont aujourd'hui des difficultés à se loger en Gironde, et le logement constitue la première source de dépenses, 60 %. Ceci dit, nous pensons, au vu de

la situation présente, mais surtout future dans notre Métropole que nous devons porter des ambitions plus fortes pour répondre aux besoins.

La présente délibération se propose de passer d'un ratio de 8,5 logements conventionnés par le CROUS pour 100 étudiants aujourd'hui à 12 % en 2030, mais peut-on se satisfaire de ce chiffre-là ? De plus, en se penchant sur les tarifs proposés par le CROUS, il apparaît que les seuls logements au loyer inférieur à 250 euros sont très souvent dans un état d'insalubrité important. Les rénovations en cours qui ont pris du retard sont une urgence pour permettre aux étudiants les plus modestes d'être logés dans des conditions décentes. Nous saluons et attendons donc beaucoup des possibilités qui s'ouvrent dans l'accession potentielle du logement étudiant en PLUS (Prêt locatif à usage social) qui permettrait d'offrir des logements de qualité et adaptés au budget des étudiants.

Nous nous interrogeons cependant sur les critères de mise en place et le financement de ce type de logement par l'État. En ce qui concerne le second objectif d'agir sur le parc privé qui rassemble, comme le stipule la délibération, plus de deux tiers des étudiants, il nous paraît important de continuer à construire afin de sortir de ce flux tendu entre une offre bien inférieure à la demande, et qui permet aux bailleurs privés de proposer des loyers élevés.

À ce propos, nous souhaiterions une fois de plus vous soumettre la proposition d'expérimenter l'encadrement des loyers dans la Métropole. Nous le défendons depuis plusieurs années, et pensons toujours qu'il serait juste et pertinent de le mettre en place non pas comme un outil magique, mais bien comme un levier parmi d'autres dont certains proposés dans cette délibération pour tout faire afin que pour les étudiants, comme pour nombre de nos concitoyens, se loger ne relève plus à l'avenir du parcours du combattant.

C'est avec ces attentes que nous voterons en faveur de cette délibération. Je vous remercie.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Pour l'encadrement des loyers, cela a été débattu en Bureau et nous avons décidé de prolonger les études dans ce domaine. Cela n'est pas tombé à l'eau, je vous rassure. Monsieur Jean-Pierre TURON.

M. Jean-Pierre TURON : Je voudrais insister sur la nécessité de connecter ce programme avec l'amélioration des déplacements entre la majorité de nos communes et les campus, par ailleurs, peut-être trop concentrés.

M. le Président Patrick BOBET : Oui, je suis assez d'accord, c'est sûr. Monsieur JAY.

M. François JAY : Monsieur le Président, chers collègues, je vais être rapide. Monsieur ROBERT, je pense que votre plan correspond effectivement à un problème, et c'est quand même incroyable que l'on découvre ce problème alors que le nombre d'étudiants augmente depuis des années. Si on manque de logements, à mon avis, c'est parce que d'abord la politique nationale, puis aussi la politique locale ne sont pas favorables à la construction, à la location, etc.

Parmi les propositions que je souhaite faire, la première, c'est évidemment de faire confiance au privé. Le contraire de ce qui a été dit avant. Une offre plus abondante fait baisser les prix. Les prix sont très élevés aujourd'hui. Laisser les privés construire permettra de faire baisser les prix à mon avis.

Dans ce cadre, nous devrions réfléchir à nous séparer du patrimoine qui pourrait être utilisé pour du logement étudiant. À mon avis aussi, il faudrait modifier les termes de la concession à InCité pour supprimer ce qui a trait à la taille des logements et à la densité des constructions. InCité, en ce moment, avec les subventions que nous lui versons, continue à imposer des destructions de logements pour dédensifier ou pour réunir des logements pour faire des habitats familiaux. Or, ce que l'on constate, c'est qu'il y a une pénurie de petits logements, et que les étudiants louent les logements familiaux en colocation. On est dans l'absurde. Si vous voulez, on accélère et on freine en même temps.

Et aussi, je pense qu'il est important de libérer les permis de construire pour les petits logements. Actuellement, on les bloque.

Enfin, le plan prévoit une concertation, cela, c'est très bon. Si elle doit être organisée, je pense qu'il faut se pencher sur la question de la déconcentration des formations comme disait Monsieur TURON. Déconcentration à l'intérieur de la Métropole, mais aussi par rapport aux villes moyennes qui nous entourent comme Langon, Marmande, Angoulême, Barbezieux où il y a, dans certaines, beaucoup de logements vides. Il faut absolument que l'on pousse et que l'on initie une déconcentration des formations. C'est pour cela que je ne voterai pas pour cette délibération. À mon avis, on a besoin de plus de liberté et moins de socialisme.

M. le Président Patrick BOBET : Et pourtant, Madame TOURNEPICHE a dit la même chose que vous tout à l'heure, sur la déconcentration. On en a parlé en Bureau, hier, on est tous d'accord avec cette proposition. Il faut rééquilibrer en termes d'enseignement, de logement, et de mobilité. Il faut reprendre tout cela ensemble. Jean-Jacques PUYOBRAU.

M. Jean-Jacques PUYOBRAU : Monsieur le Président, vous venez de résumer à l'instant mon intervention puisqu'indépendamment du plan qui est effectivement bien structuré, et qui répond à la problématique du logement étudiant, je voulais poser le problème de la mobilité qui est un frein à l'accès au village universitaire pour certains de nos concitoyens de la Rive Droite. Et poser derrière le problème de l'aménagement du territoire au niveau de la Métropole. Il faudra effectivement veiller à ce que les structures universitaires puissent venir sur la Rive Droite de telle sorte qu'une partie du problème de la mobilité pour les étudiants soit ainsi réglée.

M. le Président Patrick BOBET : On en est bien d'accord. Pour conclure, Fabien ROBERT.

M. Fabien ROBERT : Oui, écoutez, je crois que l'on est à peu près tous d'accord sur l'objectif. Peut-être pas exactement sur les moyens pour y parvenir. Sachez que tous les six mois, nous réunirons ici à la Métropole l'ensemble des partenaires publics, mais également privés parce que nous avons bien conscience que si, aujourd'hui, plus de 70 % des étudiants sont logés dans le diffus, cela continuera demain, et donc nous avons aussi besoin des partenaires privés.

Je terminerai en disant que ce plan nous amènera à un ratio de 12 logements sociaux pour 100 étudiants, ce qui nous mettra au-dessus de la moyenne nationale, et donc, je crois que nous avons là des ambitions réelles.

M. le Président Patrick BOBET : Merci beaucoup. Nous passons au vote.

Majorité
Contre : Monsieur JAY

Madame la Secrétaire.

Mme Claude MELLIER : Soutien à l'implantation de l'école d'ingénieurs YNCREA au sein du campus François d'Assise – Convention – Décision – Autorisation, par Monsieur Fabien ROBERT.

M. ROBERT
(n°54) Soutien à l'implantation de l'école d'ingénieurs YNCRÉA au sein du campus François d'Assise - Convention - Décision - Autorisation

M. Fabien ROBERT présente le dossier.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Jacques PADIE.

M. Jacques PADIE : Monsieur le Président, mes chers collègues, nous avons été surpris du contenu de la délibération qui nous est présentée ici. Nous parlions, il y a quelques instants, du logement étudiant, et faisions un constat partagé sur la situation difficile des étudiants de la Métropole ainsi que sur la nécessité de développer le logement étudiant sur celle-ci.

Ici, nous déboursons la somme de 3 millions d'euros pour financer une école d'ingénieurs privée. Nous nous interrogeons sur qui a décidé de cette somme. Alors que nous baissons d'année en année les subventions aux associations et à la culture, cette somme de 3 millions d'euros nous paraît démesurée et inadéquate. Nous retrouvons ici encore un projet dans le cadre de l'opération Euratlantique qui coïncide souvent avec un manque d'information important et une opacité dans les prises de décision. L'enseignement public souffre aujourd'hui d'un désinvestissement croissant de l'État. Or, ici, en comptant l'apport de la Région qui est de 6 millions d'euros et celui de la Métropole, nous arrivons à 75 % du financement pour ce projet. Ce à quoi nous ajouterons les futures dépenses en termes de logements étudiants de ce campus que la délibération laisse entendre.

Enfin, il est question dans le projet de « Campus diversités des jeunes en formation », il nous semble peu probable que les frais de scolarité de 6 534 euros annuels en moyenne dans le privé en 2017, selon la Commission des titres d'ingénieurs, permettent cette dite diversité.

Pour toutes ces raisons, nous sommes opposés à la participation de la Métropole dans ce projet, et pensons que cette somme pourrait mieux répondre aux besoins de nos concitoyens et étudiants dans d'autres projets publics, par exemple, le logement étudiant. Nous voterons donc contre cette délibération. Je vous remercie.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Emmanuelle AJON.

Mme Emmanuelle AJON : Chers collègues, Monsieur le Président, je vais être rapide. Je souscris entièrement aux propos de Jacques PADIE. J'ai envie de rajouter que cette délibération est aussi génératrice de beaucoup de questionnements. Certes, le territoire girondin et métropolitain manque d'une école d'ingénieurs, d'une offre d'ingénieurs et elle a besoin d'être soutenue et de s'accroître, c'est un constat et un intérêt pour notre territoire. Cependant, je m'interroge sur plusieurs points. Le premier, c'est que nous allons ici subventionner à hauteur de 75 % un campus privé, et nous allons ouvrir une porte et un état de fait qui pourront être utilisés pour nous ramener sur des subventionnements aussi importants pour les établissements privés, ce qui me gêne parce que ce n'est pas l'objet d'une collectivité publique.

De plus, ce campus est d'obédience religieuse, et cela peut aussi ouvrir la porte à d'autres demandes pour lesquelles nous nous poserons peut-être plus de questions. Cela induit beaucoup de jurisprudences. D'abord, sur un subventionnement massif des collectivités publiques sur une offre privée d'enseignement, et sur le principe de la laïcité qui pose une petite difficulté. Aussi, je ne voterai pas cette délibération qui ouvre trop de jurisprudences qui ne me semblent pas en accord avec la place de notre collectivité locale.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. C'est votre choix, bien sûr. Madame CASSOU-SCHOTTE.

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE : Je vais poursuivre sur les mêmes propos que je ne répéterai pas, mais nous sommes effectivement tout à fait en accord avec ce qui a été dit par Jacques PADIE et Emmanuelle AJON. Avec cette contribution à 75 %, ce qui est quand même énorme, il nous semble contribuer à notre manière à une casse de la diversité de l'enseignement supérieur public, car en cautionnant toujours plus l'émergence d'écoles privées de ce type avec droits d'inscription, je vous le rappelle, qui sont souvent à hauteur de 6 000 euros l'année, minimum, nous favorisons la fragilisation du modèle du service public d'enseignement gratuit et accessible à tous, et son remplacement par la sélection par l'argent. Comme pour l'hôpital ou la justice, on détruit petit à petit la conception du service public. Donc, nous aussi, nous voterons contre cette délibération.

M. le Président Patrick BOBET : Le service public n'a pas réussi à implanter des écoles d'ingénieurs sur la Métropole en quantité suffisante. Alors, il faut s'interroger tous ensemble, peut-être.

Il n'y a plus de prises de parole ? Alors, Fabien ROBERT va commencer à répondre.

M. Fabien ROBERT : Oui, Monsieur le Président, tout d'abord, concernant le budget demandé, il est important, nous parlons d'investissements. Comparer cette somme aux subventions d'associations n'est pas très pertinent. On ne compare pas des sommes de fonctionnement que nous versons chaque année en millions et millions d'euros pour nos associations, et c'est bien normal, et là, des financements de travaux que nous ne débourserons qu'une seule fois. Cette somme, elle est conforme au budget demandé, et nous avons fait cela en coordination avec la Région qui, je crois, est de la même sensibilité politique que Madame AJON. Il y a donc une forme de cohérence derrière ce dossier, nous percevons toutes et tous l'intérêt général.
Ce qui est plus grave dans l'intervention de Madame AJON, c'est qu'il faut regarder d'un tout petit peu plus près le dossier. L'YNCREA n'est pas une école d'enseignement supérieur privée classique. C'est une école d'enseignement supérieur privée à but non lucratif, et c'est

pour cette raison que nous l'accompagnons. Nous n'avons pas à accompagner les travaux d'écoles d'enseignement supérieur privées qui sont des entreprises bienvenues dans notre territoire. C'est près de 15 000 étudiants, par exemple, au nord de Bordeaux. Dans ce cas-là, la loi du 22 juillet 2013 est très claire, il s'agit d'associations, de fondations reconnues d'utilité publique ou bien de syndicats professionnels qui développent de l'enseignement supérieur privé.
Concernant la laïcité, c'est un peu hasardeux, Madame AJON. Relisez la loi FALLOUX. En d'autres temps, vos propos auraient mis des milliers de manifestants dans la rue. Donc, je persiste, cet enseignement supérieur sous contrat respecte bien sûr la laïcité, et nous ne faisons aucune jurisprudence.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Pour conclure sur cette délibération, je voudrais quand même vous rendre attentifs au fait que vous parlez de la somme des travaux quand vous dites 75 % de subventions. Nous ne sommes que sur les travaux. La somme globale, c'est 34, ce n'est pas 16. Voilà, je voulais juste vous dire cela, et me rapprocher des propos de Fabien ROBERT, que je partage totalement, on ne va pas en rajouter ni prolonger les débats de manière inutile.

Majorité
Abstention : Madame TERRAZA, Monsieur TOUZEAU, Madame DE FRANÇOIS, Madame FERREIRA, Monsieur HERITIE, Madame KISS, Madame AJON, Monsieur DELLU, Monsieur DUBOS, Madame FAORO, Madame RECALDE, Monsieur TOURNERIE, Monsieur CHAUSSET, Madame LOUNICI,
Contre : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET, Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE

Madame la Secrétaire, nous avançons. Sur le dossier 55, on doit ouvrir le débat.

Mme Claude MELLIER : Bien. C'est un Équipement d'intérêt métropolitain – Commune de Mérignac – Concession de service public pour le financement, la conception, la construction, la maintenance, le gros entretien renouvellement et l'exploitation du Stade nautique métropolitain à Mérignac – Choix du futur concessionnaire – Période 2020-2042 – Indemnisation des candidats non retenus – Décision – Autorisation. Madame VERSEPUY.

Mme VERSEPUY
(n°55) Équipement d'intérêt métropolitain - Commune de Mérignac - Concession de service public pour le financement, la conception, la construction, la maintenance, le gros entretien renouvellement et l'exploitation du Stade nautique métropolitain à Mérignac - Choix du futur concessionnaire - Période 2020-2042 - Indemnisation des candidats non retenus - Décision - Autorisation

M. le Président Patrick BOBET : Il était prévu de la regrouper. Pour des raisons juridiques, c'est une DSP (Délégation de service public), nous devons ouvrir le débat, exprimez-vous.

C'est un engagement de 40 millions de travaux et 80 millions sur la durée de la concession.

Pas de prises de parole ? Nous estimons que le débat était ouvert, il est refermé. Mes chers collègues, nous votons.

Unanimité des suffrages exprimés
Abstention : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur PADIE
Monsieur MILLET, Madame PEYRE

Madame la Secrétaire.

Mme Claude MELLIER : Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain (OAIM) Parc naturel et agricole métropolitain des Jalles – Arrêt du projet avant enquête publique environnementale – Dépôt du dossier d'évaluation environnementale à l'Autorité Environnementale – Approbation – Autorisation, et c'est Andréa KISS qui présente le dossier.

Mme KISS
(n°70) Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain (OAIM) Parc naturel et agricole métropolitain des Jalles - Arrêt du projet avant enquête publique environnementale- Dépôt du dossier d'évaluation environnementale à l'Autorité Environnementale - Approbation - Autorisation

Mme Andréa KISS présente le dossier.

M. le Président Patrick BOBET : Merci. Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Cette affaire a été dégroupée, donc j'imaginais qu'il y aurait des prises de parole, mais je n'en vois pas venir.

Mme Andréa KISS : C'était simplement parce qu'il fallait mentionner les modifications sur la cartographie dans les annexes.

M. le Président Patrick BOBET : D'accord. Très bien.

Je mets au vote. Abstentions ? Cela n'est pas le cas. Votes contre ? Cela n'est pas le cas. Votes pour, tout le monde.

Unanimité

M. le Président Patrick BOBET : Mes chers collègues, nous avons à voter la 57 et la 63 que nous avons regroupées en cours de séance.

Mme VERSEPUY
(n°57) Equipement d'intérêt métropolitain - Commune de Bègles - Projet de rénovation et d'extension du Musée de la création franche - Convention de co-maîtrise d'ouvrage - Constitution du jury de concours de maîtrise d'œuvre - Décision - Autorisation

M. le Président Patrick BOBET : Sur la 57, y a-t-il des votes particuliers ? Abstentions ? Votes contre ? Ce n'est pas le cas. Donc, unanime.

Unanimité

M. TOUZEAU
(n°63) Programmation 2019 des logements agréés au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre de l'État et aides de Bordeaux Métropole à la production de logements locatifs sociaux et à la réhabilitation thermique du parc social - liste des opérations retenues - Décision - Autorisation

M. le Président Patrick BOBET : La 63. Abstentions ? Non. Votes contre ? Pas plus. Unanime.

Unanimité

Merci mes chers collègues. Je vous remercie pour ces six années passées ensemble.

Applaudissements dans la salle

LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 HEURES 28

La Secrétaire de séance

Mme MELLIER